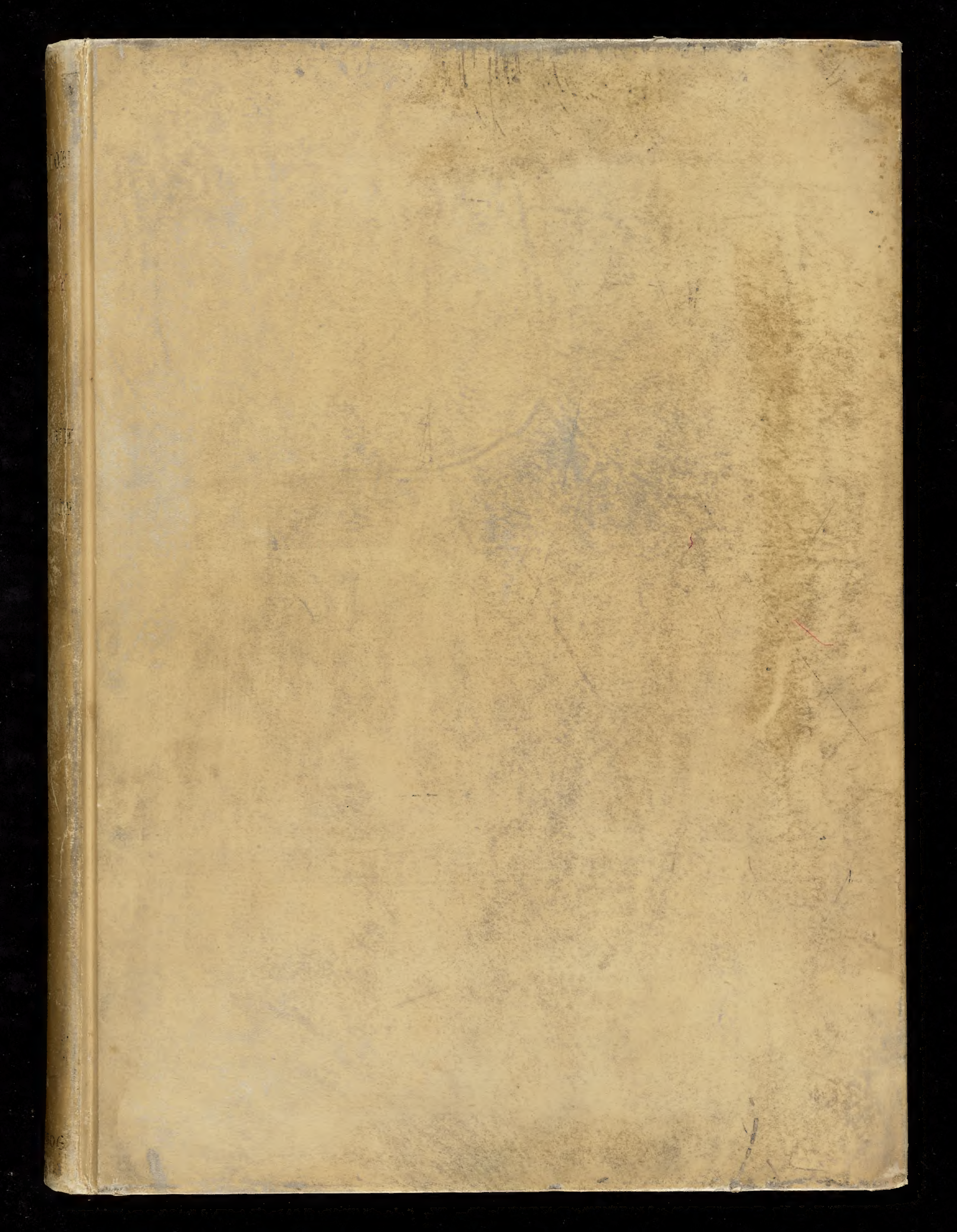
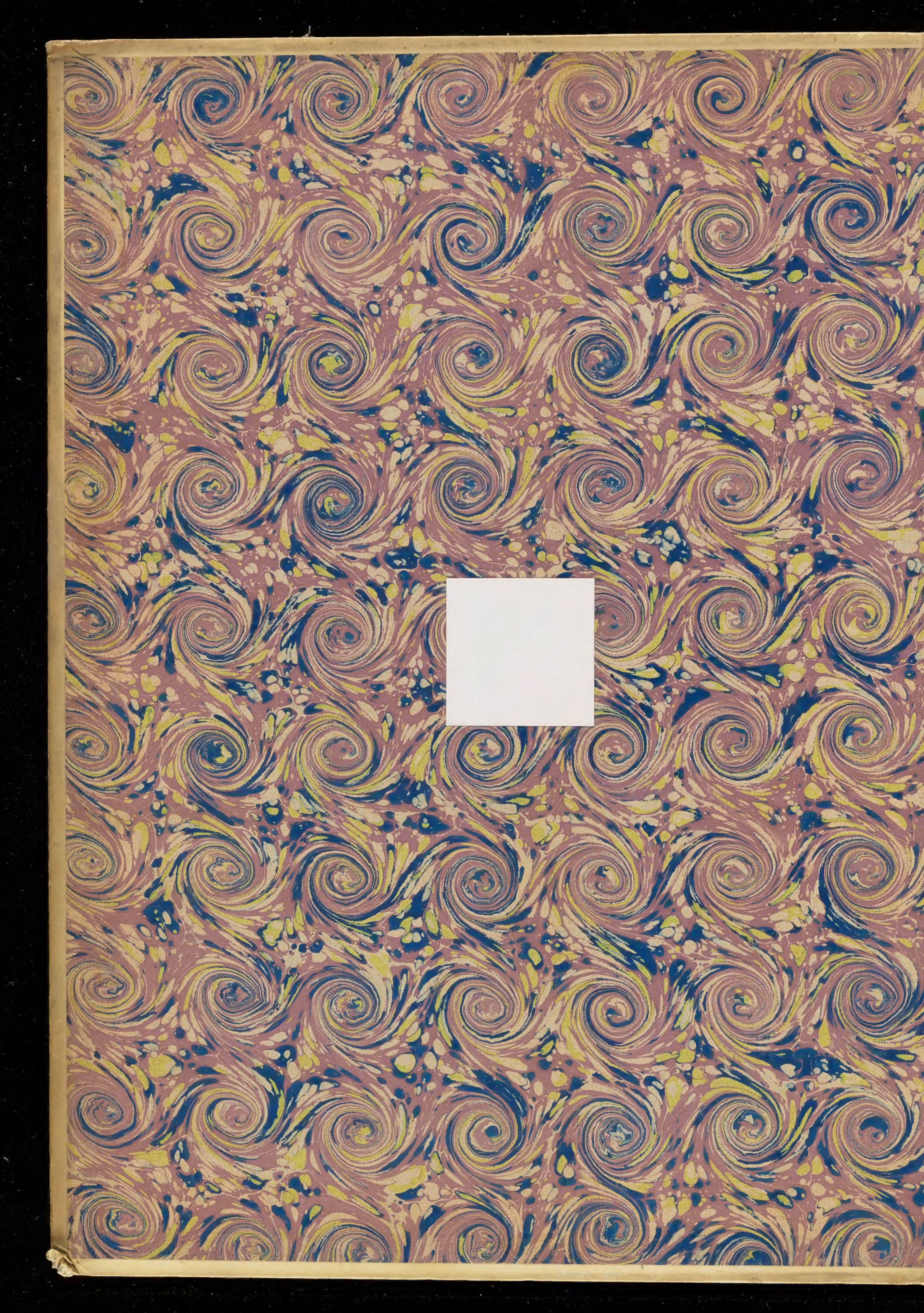
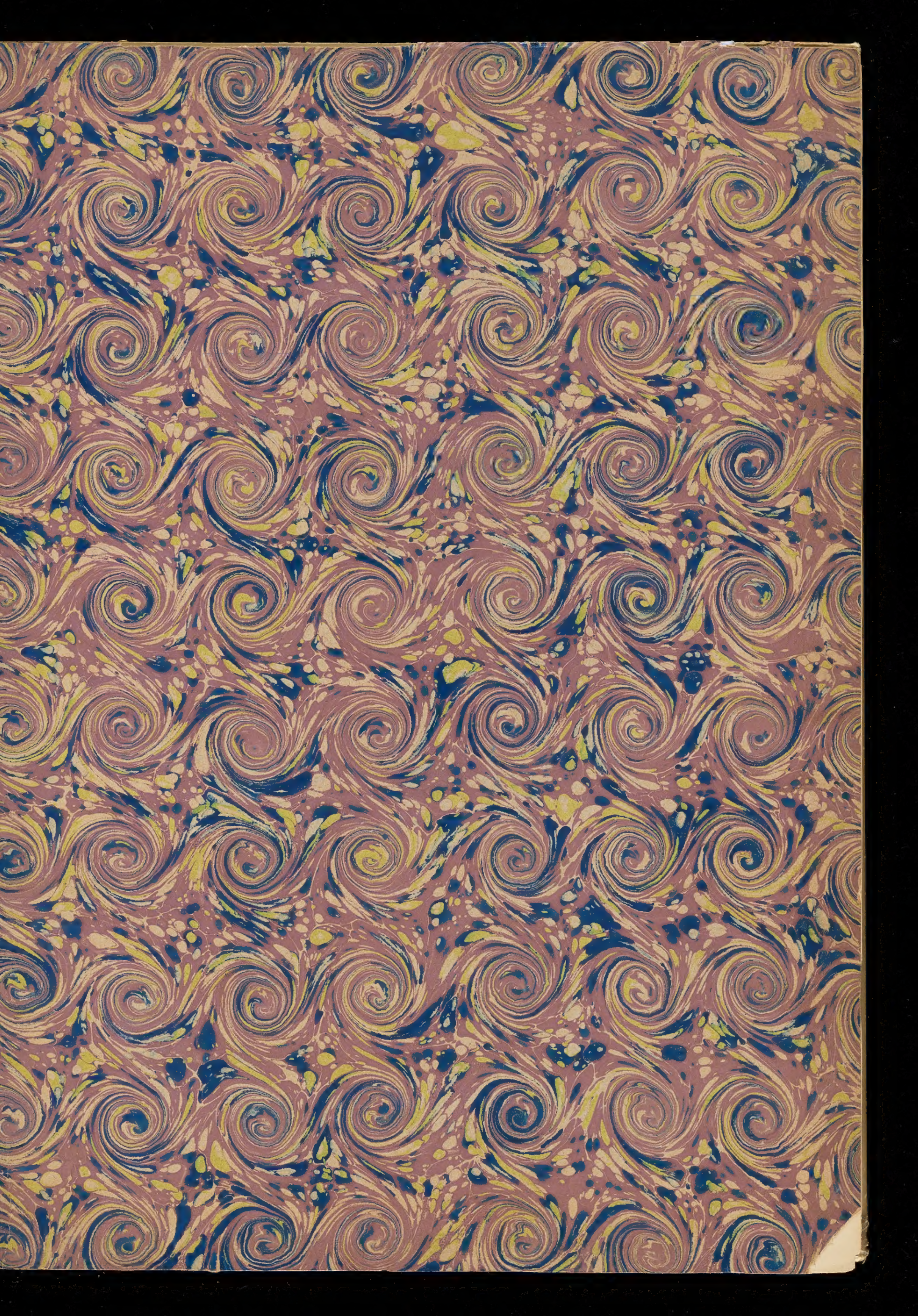
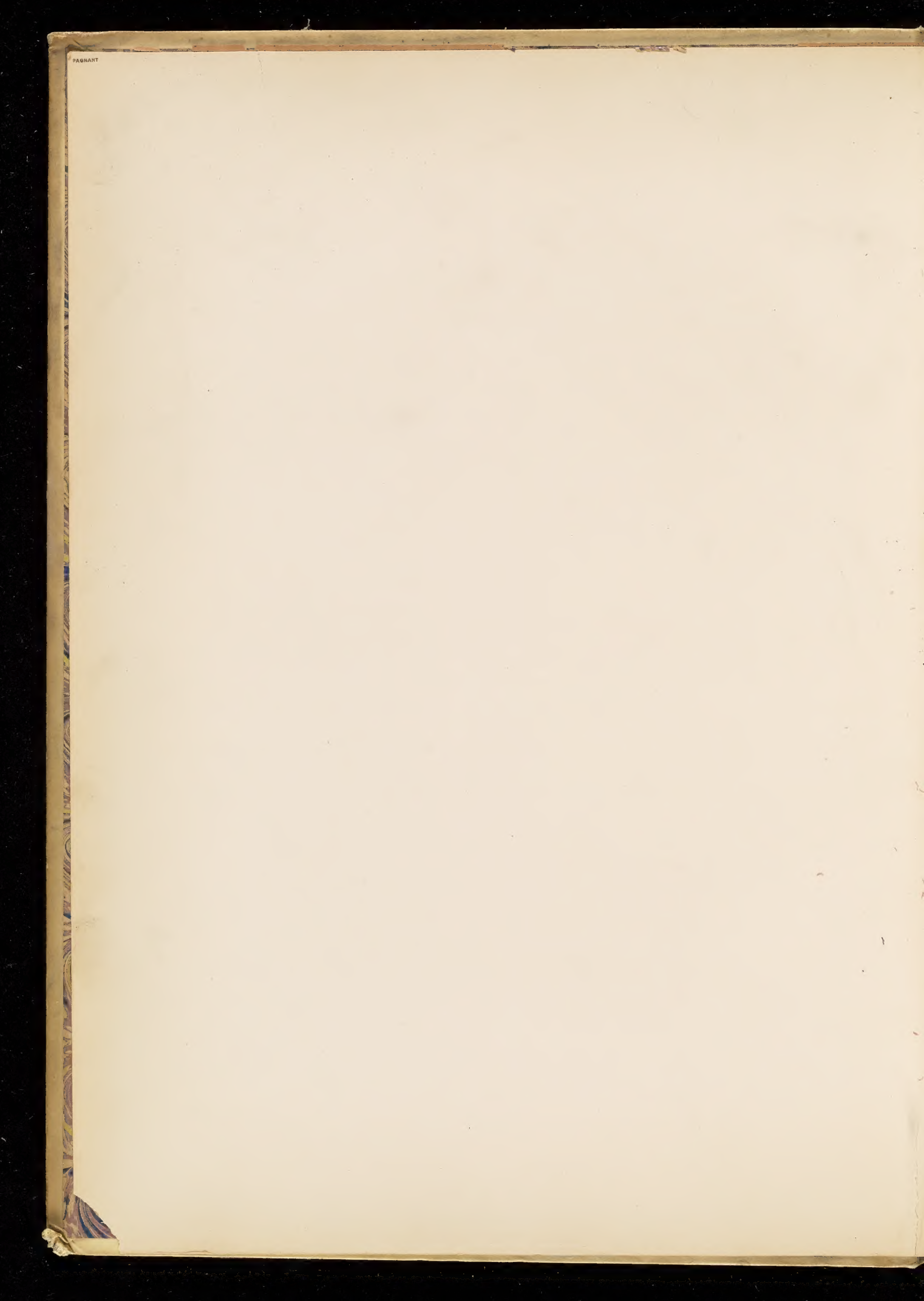
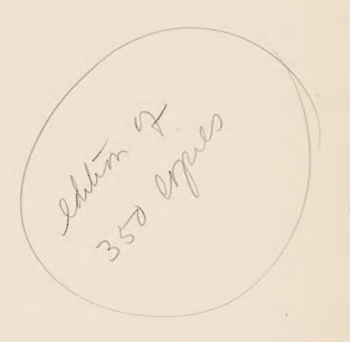







PAGNANT


edition of
350 copies

CATALOGUE RAISONNÉ

DE LA

COLLECTION

MARTIN LE ROY

FASCICULE I

ORFÈVRERIE ET ÉMAILLERIE

PAR

J.-J. MARQUET DE VASSELOT

ATTACHÉ AU MUSÉE DU LOUVRE

PARIS

M D CCCC VI

CATALOGUE RAISONNÉ

DE LA

COLLECTION MARTIN LE ROY

Direction de l'Ouvrage : M. J.-J. MARQUET DE VASSELOT

Impression : MM. Durand, 9, rue Fulbert, Chartres.

Illustration : M. Dujardin, héliograveur, 28, rue Vavin, Paris.

Papier: M. Perrigot-Masure, Arches (Vosges).

Cet ouvrage, imprimé pour M. Martin Le Roy, a été tiré

à 350 exemplaires.

CATALOGUE RAISONNÉ

DE LA

COLLECTION

MARTIN LE ROY

FASCICULE I

ORFÈVRERIE ET ÉMAILLERIE

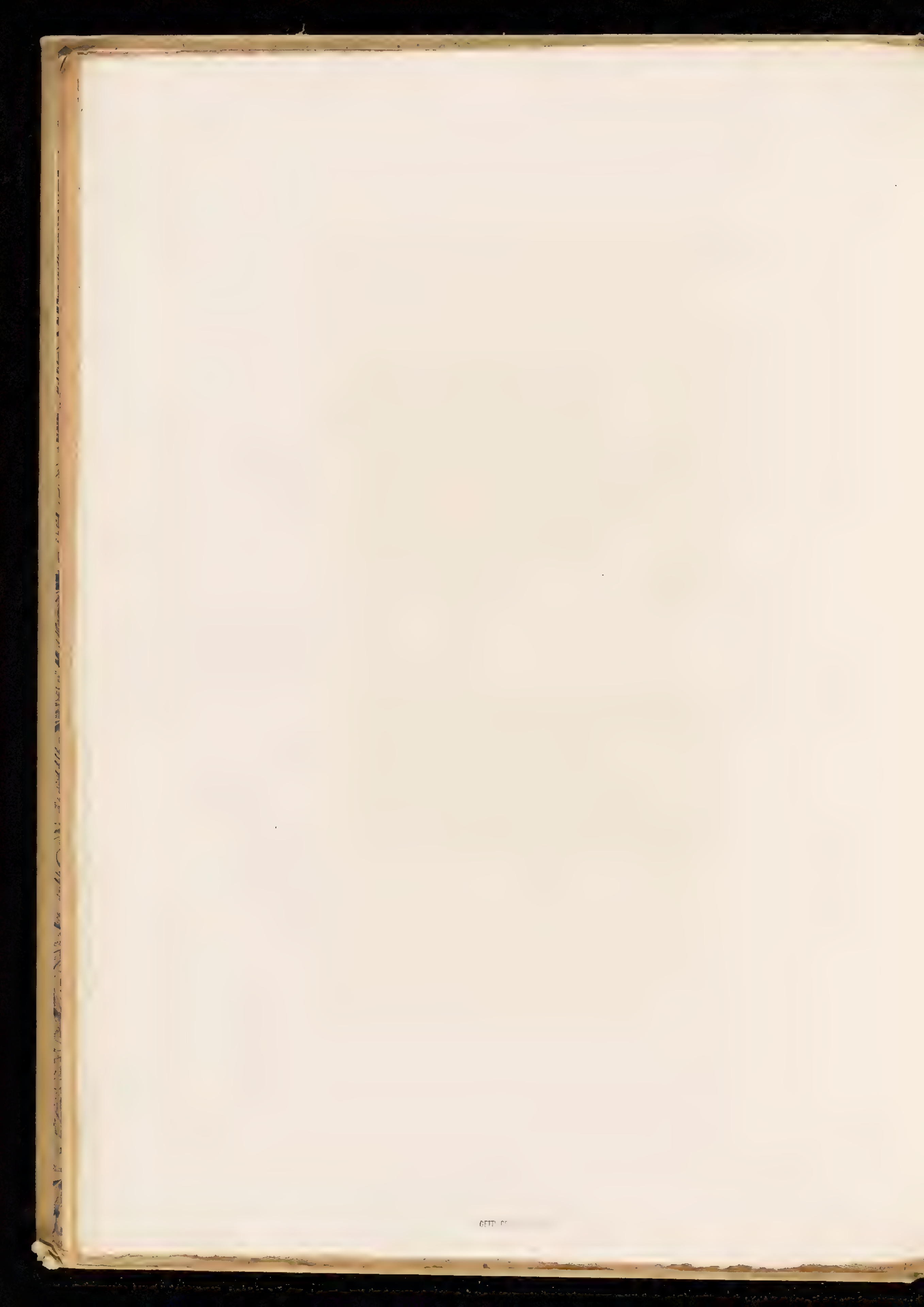
PAR

J.-J. MARQUET DE VASSELOT

ATTACHÉ AU MUSÉE DU LOUVRE

PARIS

M D CCCC VI





I

DESSUS D'UN AUTEL PORTATIF

Art allemand, fin du XIe siècle.

(PLANCHE I.)

Il est composé d'une plaque rectangulaire de marbre verdâtre, encadrée d'une bordure d'argent doré sur laquelle sont gravés des personnages et des inscriptions.

Extrémité supérieure. — Le Christ entre six apôtres. Au centre, le Christ, assis sur un trône, bénit de la main droite, et tient de la main gauche le livre ouvert ; à côté de son nimbe les lettres A et Ω. Il est entouré d'une gloire elliptique que soutiennent deux anges agenouillés. De chaque côté trois apôtres, sans attributs distinctifs, assis sur deux bancs. Sur le fond on voit des rosaces, et deux lampes suspendues.

Extrémité inférieure. — La Vierge entre six apôtres. Au centre, la Vierge, assise sur un trône, dans une gloire elliptique. A ses pieds un moine prosterné lui présente un livre ouvert(?). De chaque côté trois apôtres, sans attributs distinctifs, assis sur deux bancs. Sur le fond, de chaque côté de la gloire, deux lampes suspendues.

Côté droit (de haut en bas). — Dans un médaillon circulaire, l'ange de saint Mathieu, en buste, tenant un livre; au-dessus : S̄. MAT̄.

— Saint Maurice debout, nimbé, vêtu d'une cuirasse et d'un manteau court, tenant sa lance de la main droite et de la main gauche un grand bouclier. Au-dessus : S̄. MAVRI|CIUS. — Saint Lambert, debout, nimbé, vêtu d'une chasuble, tenant un livre de la main gauche : S̄. LAM||BER|TUS. — Sainte Marguerite, debout, nimbée, vêtue d'une robe et d'un manteau ; elle tient devant elle, des deux mains, une tige feuillue : S̄. MAR|GA||RE||TA. — Dans un médaillon circulaire, l'attribut de saint Marc, sous la forme d'un ange à tête de lion, vu en buste, et tenant un livre : S̄. MAR|CVS.

Côté gauche. — Dans un médaillon circulaire, l'attribut de saint Jean, sous la forme d'un ange à tête d'aigle, vu en buste, et tenant un livre : S̄. IOH̄. — Saint Christophe, debout, nimbé ; il est casqué, armé d'une cuirasse de mailles ; de la main gauche il tient devant lui un grand bouclier ; de la main droite, ramenée devant sa poitrine, il porte sa lance : S̄. CRIS|TOFO||RVS. — Saint Martin, debout, nimbé ; de la main gauche il semble montrer la pierre centrale de l'autel portatif : S̄. MAR||TIN|VS. — Sainte Barbe, debout, nimbée ; elle est vêtue d'une robe et d'un grand manteau, qui recouvre sa main droite ; de la main gauche elle fait un geste analogue à celui de saint Martin : S̄. BAR|BARA. — Dans un médaillon circulaire, l'attribut de saint Luc, sous la forme d'un ange à tête de bœuf, vu en buste : S. LV||CAS.

Sur l'étroite bande unie qui borde extérieurement l'autel portatif, se déroule l'inscription suivante, en vers, qui commence sous les pieds de la Vierge, et dont certaines parties semblent avoir été modifiées par des restaurations : SIND...N|IM...DO · P(*ro*) · MAGNIS · PARVA · REPENDO · TV · MAGIS · AFFECTVM · DISCVTE QVAM · PR...VS · ME · REGE · P(RO)PIC|IVS · DVM...D(?)IC(?)... · SECLI · RVODOLFI · FAMVLI · SVSCIPE · DONATI ·

Longueur : 0m,335.
Largeur : 0m,16.

Bibl. — B. Kleinschmidt, *Der Mittelalterliche Tragaltar ; Zeitschrift für christliche Kunst*, 1904, col. 101-103, fig. 11.

Ce petit monument, qui provient d'Ipplendorf (Province rhénane), a fait ensuite partie d'une collection particulière à Bonn.

On y remarquera la persistance de certaines traditions carolingiennes, notamment dans le costume des guerriers et dans l'iconographie.

La lecture que M. Kleinschmidt a donnée de l'inscription paraît ne devoir être acceptée qu'avec quelques réserves. Il semblerait en effet que la bande qui la porte, mutilée au cours des âges, aurait été complétée et restaurée au moyen de fragments empruntés à une autre inscription qui devait primitivement entourer la pierre de l'autel.

Ce *Ruodolfus* est sans doute le donateur représenté aux pieds de la Vierge.

Le marbre est analogue à celui des autels portatifs de Saint-Servais de Maestricht, de München-Gladbach et du Musée de Cluny.





BAS-RELIEFS

[illegible] XIIe siècle





[illegible]

2, 3, 4, 5.

QUATRE BAS-RELIEFS

Art italien, XIIe siècle.

(Planches II et III.)

Ces quatre bas-reliefs, en argent repoussé et doré, ont dû faire partie jadis d'une pièce d'orfèvrerie importante. Ils représentent quatre scènes de l'histoire du Christ.

L'Annonciation. — A droite la Vierge, nimbée, vêtue d'une robe et d'un long manteau, se tient debout devant un édifice surmonté d'une coupole. Elle fait un geste de surprise en apercevant l'ange qui s'approche d'elle ; ce dernier est vêtu d'une longue robe, ailé et nimbé ; de la main droite il semble bénir la Vierge, et de la main gauche il tient une sorte de sceptre. Au-dessus de lui, sur le fond, un nuage d'où s'échappe un rayon lumineux, sur lequel se détache la colombe qui vole vers la Vierge. Encadrement formé de rinceaux et de palmettes, avec, aux angles, quatre médaillons contenant chacun une figure de saint en buste, sans attributs (les évangélistes ?).

La Vierge et l'Enfant. — La Vierge, vue de face, assise sur un trône, porte, assis sur son bras droit, l'Enfant Jésus qui bénit de la main droite (à la manière grecque), et tient de la main gauche un volumen. Fond uni. Encadrement formé de rinceaux, avec, aux angles,

quatre médaillons ronds contenant les attributs des quatre évangélistes.

Le Christ enseignant dans la Synagogue (?). — Le Christ, vêtu d'une robe et d'un manteau, nimbé, est assis sur un trône; de la main gauche il tient un volumen; de la main droite il semble bénir des personnages debout devant lui. Une double arcature, supportée par trois colonnes, indique que la scène se passe dans un édifice. Encadrement de rinceaux.

La Pentecôte. — Autour d'une table vue en perspective (?), les douze apôtres sont assis. Ils reçoivent les rayons qui tombent d'un nuage et sur lesquels se détache la colombe du Saint-Esprit, vue de profil à gauche, et dont la tête est entourée d'un nimbe crucifère Encadrement de palmettes et de rinceaux.

Hauteur : 0^{m},235.
Largeur : 0^{m},160.

Bibl. — G. Migeon, *La collection de M. Martin Le Roy; Les Arts*, novembre 1902, fig. p. 4. — G. Schlumberger, *L'épopée byzantine à la fin du xe siècle ; Troisième partie, Les Porphyrogénètes Zoé et Théodora*; Paris, 1905, in-8 ; fig. p. 228, 229 et 652.

Ces bas-reliefs, qui proviennent de Naples, ont passé jusqu'à présent pour byzantins. Mais quand on les compare à des pièces dont l'origine grecque est certaine, on y remarque un certain amollissement du style. Aussi croyons-nous qu'il faut plutôt les attribuer à quelque atelier de l'Italie où l'on copiait, en les alourdissant, des modèles byzantins. L'absence de toute inscription (on sait que les pièces grecques en sont généralement couvertes) confirmerait cette hypothèse.

Plusieurs détails de ces scènes ne sont pas conformes, d'ailleurs, aux règles de l'iconographie byzantine; cf. notamment Didron, *Manuel d'iconographie chrétienne*, Paris, 1845, in-8; p. 168 et 205.



6

AUTEL PORTATIF

Art rhénan. — Milieu du XIe siècle



6

AUTEL PORTATIF

Art rhénan. — Milieu du XIIe siècle

6.

AUTEL PORTATIF

Art rhénan, milieu du XIIe siècle.

(Planches IV et V.)

Cuivre champlevé, doré et émaillé. — L'autel a la forme d'une caisse rectangulaire, munie d'un plateau dans lequel la pierre est enchâssée, et d'une base talutée qui repose sur quatre monstres en cuivre doré (modernes). Les rampants du plateau et de la base sont garnis de bandes de cuivre doré et estampé, couvertes de feuillages stylisés. Les faces latérales et le plateau sont décorés de plaques d'émail champlevé, encadrés de bandes de cuivre doré, gravées de rinceaux stylisés, de motifs géométriques, ou d'étoiles à quatre rais (en partie modernes). Le fond est formé d'une plaque de cuivre, décorée d'un quadrillé et de quatrefeuilles, se détachant sur un fond de vernis brun ; il est muni d'une petite porte.

Plateau. — Au centre la pierre de consécration, en marbre gris-verdâtre, entourée de dix plaques émaillées. Les figures, réservées et niellées, se détachent sur un fond d'émail.

Extrémité supérieure. — Melchisédec debout, tenant devant lui le pain et le calice. Fond d'émail bleu, encadré de blanc et de gris-bleu ; nimbe en émail jaune : MELCHISEDEC. — Le sacrifice d'Abraham : Abraham debout, tenant de la main droite l'épée levée, pose la main

gauche sur la tête d'Isaac, agenouillé sur le bûcher ; à droite, le bélier, devant un arbuste stylisé ; en haut, la main du Seigneur, sortant d'un nuage. Fond bleu-verdâtre ; nimbe jaune ; bûcher blanc ; nuage et sol, vert, blanc, bleu et jaune : CAPE FILIVM TVVM. — Abel debout, vêtu d'une robe et d'un manteau, imberbe, tenant devant lui, des deux bras levés, un agneau. Fond bleu, bordé de blanc et de gris-bleu ; nimbe jaune : ABEL.

Extrémité inférieure. — Moïse debout, tenant de la main gauche le serpent d'airain, posé sur une colonne, et de la main droite une banderole où on lit : ITA·EXATTARI(*sic*). Fond bleu, encadré de blanc et de bleu-gris ; nimbe jaune : MOYSES. — Le Christ en croix ; à sa droite l'Église tenant la croix et la coupe ; à sa gauche la Synagogue, qui tient les tables de la Loi, et se détourne. Fond bleu-verdâtre ; nimbes jaunes ; croix blanche : ECCLESIA. SYNAGOGA. — Un hébreu debout, vêtu d'une robe et d'un manteau, imberbe, coiffé d'un bonnet pointu ; devant lui de petites masses ovales, représentant la manne, tombent d'un nuage. Fond bleu, encadré de blanc et de bleu-gris : PATRES·VESTRI.

Côté droit. — David debout, tenant une banderole où on lit : PAN(*is*)·ANGEL(*icus*). Fond bleu-verdâtre, nimbe jaune : DAVID. — Malachie debout, tenant de la main droite une banderole où on lit : OBLATIO·MV(*nda*). Fond bleu-verdâtre ; nimbe jaune : MALACHIAS.

Côté gauche. — Salomon debout, tenant de la main droite une banderole où on lit : ITE·COMEDITE. Fond bleu-verdâtre, nimbe jaune : SALOMON. — Isaïe debout, tenant une banderole avec ces mots : COMEDITE·BON(*um*). Fond bleu-verdâtre, nimbe jaune : YSAIAS.

Sur le pourtour de la caisse sont également disposées des plaques émaillées.

Grand côté droit. — Deux plaques émaillées, représentant chacune trois apôtres, séparés par des colonnes émaillées de blanc. Chaque apôtre est assis sur une bande émaillée ponctuée, et a sous les pieds une demi-sphère émaillée de vert et de blanc. Ils tiennent tous des rouleaux ou des livres ; saint Pierre seul a son attribut

caractéristique ; ils sont nimbés de jaune, et se détachent sur des fonds alternativement bleu et bleu-verdâtre. Au-dessus d'eux sont gravés leurs noms : +FILIPE·+S̄·IVDAS+S̄·SIMON·| BARTOLOMEVS·S·ANDREAS·S̄·PETRVS.

Grand côté gauche. — Même décor qu'au côté droit. Au-dessus des apôtres sont gravés leurs noms : S̄·PAVLVS·S MATHIE(sic)·S IACOB·S TONAS(sic)·S̄ MATHEVS·S BAPNABAS(sic).

Petit côté supérieur. — Au centre, le Christ de majesté, assis sur l'arc-en-ciel, tenant le livre et bénissant, dans une gloire elliptique. Autour de lui, les attributs des quatre évangélistes. A sa droite la Vierge debout, et à sa gauche saint Jean debout. Fonds bleus, nimbes jaunes ; autres émaux : bleu-gris, blanc, vert, et jaune. Au-dessus les inscriptions : S̄ MARIA·A·Ω·S̄ IOHANNES.

Le *petit côté inférieur,* qui représente la Vierge entre deux anges, est une réfection moderne. — Quelques restaurations.

Hauteur totale : 0m,16.
Longueur totale : 0m,315.
Largeur : 0m,17.

Ancienne collection Spitzer (n° 224 du Catalogue de vente, 1893).

Bibl. — *La collection Spitzer,* t. I, Paris, 1890, in-fol. ; *Orfèvrerie religieuse,* n° 13, p. 100 et pl. IV. — O. von Falke und H. Frauberger, *Deutsche Schmelzarbeiten des Mittelalters, und andere Kunstwerke der Kunst-historischen Ausstellung zu Dusseldorf,* 1902 ; Frankfurt am Main, 1904, in-4 ; p. 23 et 25.

Cet autel portatif reproduit, presque exactement, celui de l'église abbatiale de München-Gladbach (Prov. rhénane). Le couvercle de ce dernier présente en effet la même disposition, et en partie les mêmes sujets : Melchisédech, le sacrifice d'Abraham, et Abel ; Moïse, Job, Zacharie, Isaïe ; la crucifixion, l'Église et la Synagogue. Le serpent d'airain que montre Moïse est identique dans les deux monuments. Les côtés des deux autels offrent aussi de grandes analogies, mais dans celui de Gladbach les apôtres sont assis sous des arcatures. M. von Falke a rapproché ces

deux autels portatifs, qui sortent évidemment du même atelier, de celui de Siegburg, avec lequel ils présentent en effet des similitudes indiscutables ; et il les rattache tous trois à l'atelier du moine Eilbertus de Cologne, auteur de l'autel portatif du Trésor des Guelfes à Vienne, qu'il date d'environ 1130. A en juger d'après son style, l'autel portatif de M. Martin Le Roy semblerait un peu moins ancien que celui de Vienne.

On notera le sens symbolique et la disposition symétrique des sujets du couvercle, qui se rattachent tous au sacrifice de la messe.

Les inscriptions du couvercle sont empruntées à la Bible. Celle qui accompagne le sacrifice d'Abraham est une variante de la Genèse (XXII, 2) : « *Ait illi, tolle filium tuum unigenitum...* » — Celle que tient David paraît être une variante d'un Psaume (LXXVII, 25) : « *panem angelorum manducavit homo.* » — Celle de Malachie est empruntée au verset 11 du chapitre I de ce prophète : « ... *et offertur nomini meo oblatio munda, quia magnum est nomen meum in gentibus, dicit Dominus exercituum.* » — Celle de Salomon est empruntée au livre des Proverbes (IX, 5) : « *venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis.* » — Celle d'Isaïe est empruntée au verset 2 du chapitre LV de ce prophète : « ... *audite audientes me, et comedite bonum...* » — Celle de Moïse est empruntée à l'évangile de Jean (III, 14) : « *et sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis.* »





7.

AUTEL PORTATIF

Art westphalien, seconde moitié du XIIe siècle.

(PLANCHE VI.)

Cuivre champlevé, doré et émaillé. — Cet autel a la forme d'une caisse rectangulaire, munie d'un plateau et d'une base talutée. Le plateau et le pourtour sont décorés de plaques d'émail champlevé. Les autres parties sont couvertes de bandes de cuivre gravées et dorées (en partie modernes).

Le dessus du plateau, qui s'articule à charnière, est formé d'une seule plaque de cuivre champlevée, où est représentée la crucifixion. Au centre, le Christ est cloué sur la croix par quatre bourreaux, dont deux sont montés sur des échelles. A droite un groupe de trois personnages barbus, vêtus de robes et de manteaux, coiffés de grands chapeaux ; l'un d'eux tend un clou à l'un des bourreaux ; derrière eux se dresse un arbre stylisé. A gauche du Christ un autre groupe de trois personnages nu-tête, vêtus de robes et de manteaux ; l'un d'eux supporte le bras gauche du Christ, et tient de la main gauche un panier contenant quatre clous ; derrière eux un arbre stylisé. Fond bleu ; croix verte ; nimbe rouge. Autour de la plaque se déroule l'inscription suivante, niellée de rouge : VINEA·MEA ELECTA· QVO|.MODO· CONVER SA·IN AMARITVDINEM·M |E CRVCIFICIS.

Autour de la caisse sont disposés les douze évangélistes. Chacun d'eux, vêtu d'une robe et d'un manteau, tenant un livre, est assis sur une sorte d'arc-en-ciel. Saint Pierre seul a son attribut distinctif. Fonds bleus, séparés par des bandes blanches ; nimbes jaunes ou rouges. Les noms des saints sont gravés au-dessus de leurs têtes, sur la tranche du couvercle : ANDREAS · PETRVS PAVLVS IOHANNES | SIMON IACOBVS THO | MAS BARTHOLOMEVS IVDEVS MATHEVS | PHILIPPVS IACOBVS.

Hauteur : 0m,09.
Longueur : 0m,21.
Largeur : 0m,14.

Ancienne collection Spitzer (n° 225 du catalogue de vente, 1893).

Bibl. — *La collection Spitzer* ; t. I, *Orfèvrerie religieuse* ; n° 14, p. 100, et pl. VIII.

Si cet autel portatif rappelle, par la disposition des apôtres autour de la caisse, certaines œuvres colonaises, le décor du couvercle en diffère sensiblement. Ce parti pris d'une seule grande plaque, où de nombreuses figures, non réparties en de petits compartiments, se détachent sur un grand fond émaillé, ferait songer à l'un de ces ateliers germaniques encore mal connus, comme celui de la Westphalie, d'où serait sorti le reliquaire de saint André conservé à Siegburg (O. von Falke, *Deutsche Schmelzarbeiten*, pl. 103 et 106). Pourtant il y a une différence notable entre cette pièce et l'autel de la collection de M. Martin Le Roy, où le style des figures et des draperies est beaucoup plus simple et plus large.

M. von Falke, qui n'a pas cité cette pièce dans ses *Deutsche Schmelzarbeiten*, a bien voulu nous écrire qu'il la considérait comme d'origine westphalienne.

L'inscription du couvercle est empruntée à un répons du premier Nocturne des Matines du vendredi saint : « Vinea mea electa, ego te plantavi ; quomodo conversa es in amaritudinem, ut me crucifigeres et Barrabam dimitteres ? »



8



9



10

8. PLAQUE ÉMAILLÉE. — Art allemand (ou mosan ?), seconde moitié du XIIe siècle.
9 et 10. PLAQUES ÉMAILLÉES. — Art mosan, seconde moitié du XIIe siècle.

8.

PLAQUE ÉMAILLÉE

Art allemand (ou mosan?), seconde moitié du XIIe siècle.

(PLANCHE VII.)

Cuivre champlevé, doré et émaillé. — Cette plaque représente l'Annonciation. Au centre la Vierge debout; elle est vêtue d'une robe et d'un manteau bordé d'un orfroi; de la main gauche elle porte un livre, et de la main droite elle fait un geste d'étonnement. A sa droite est placé un pupitre, derrière lequel s'avance l'ange, vêtu d'une robe et d'un manteau, nimbé et ailé; de la main gauche il tient un long sceptre terminé par deux feuilles et par une sorte de pomme de pin; de sa main droite, tendue vers la Vierge, s'échappent des rayons. Derrière lui, un arbre stylisé. A gauche de la Vierge, un édifice à portique supporté par trois colonnes; dans l'une des arcatures, deux rideaux dont les extrémités sont enroulées autour des colonnes. Sous l'autre arcature, la suivante de la Vierge, assise sur un banc. Devant elle, à terre, deux oiseaux. Fond d'émail bleu, semé de points réservés dans le cuivre. Émaux: vert éclairé de jaune; bleu-gris éclairé de blanc; bleu-verdâtre; rouge, et lilas. Les tranches supérieure et inférieure de la plaque sont perlées et dorées.

Hauteur: $0^m,087$.
Largeur: $0^m,147$.

Ancienne collection Spitzer (n° 219 du catalogue de vente, 1893).

— Exposition universelle de Paris, 1900; Petit Palais, sans numéro.

Bibl. — *La collection Spitzer*; t. I, *Orfèvrerie religieuse*; n° 8, p. 98.

La technique de cette pièce est assez particulière. D'abord les figures s'y détachent, émaillées, sur un fond également émaillé; de plus, le fond lui-même est semé de petits points dorés, réservés dans l'épaisseur de la plaque de cuivre qui forme le fond. Ce dernier détail est caractéristique de tout un groupe d'émaux allemands que M. von Falke a reconstitué, et qui paraît originaire de Hildesheim (*Deutsche Schmelzarbeiten*, p. 105 et s.). Mais dans les pièces énumérées par M. von Falke, les figures sont réservées et non point émaillées; de plus le style des figures de notre Annonciation est plus beau que celui des œuvres saxonnes.

D'autre part, le style de ces figures et certains détails de leur technique, rappellent une plaque mosane, représentant trois saints debout sous des arcatures, que possède le Musée du Louvre (D. 73).

Aux pièces de ce genre citées par M. von Falke, il faut joindre six plaques émaillées représentant des prophètes, qui ont dû décorer autrefois la base d'un autel portatif (collection de M. G. Chalandon, à Paris).

Pour l'iconographie, cf. Male, *L'art religieux du* XIIIe *siècle en France*; Paris, 1898, in-8°, p. 318.

9 et 10.

DEUX PLAQUES ÉMAILLÉES

Art mosan, deuxième moitié du XIIe siècle.

(PLANCHE VII.)

Cuivre champlevé, doré et émaillé. — Ces deux plaques représentent, l'une un centaure, et l'autre, un guerrier tuant un dragon.

Un centaure. — Il galope vers la droite, et, de son arc bandé, se prépare à décocher une flèche. Il est imberbe, et coiffé d'un bonnet vert-bleu, bordé de rouge, et garni d'une aigrette. Son torse, nu, est émaillé de rose; une ceinture jaune et rouge marque la place où le torse humain se joint au corps de cheval; ce dernier est émaillé de vert nuancé de bleu. Derrière le centaure, un arbre très stylisé; devant lui galope un chien, émaillé de brun. Fond doré; encadrement vert et blanc. Les quatre tranches de la plaque sont perlées et dorées.

Un guerrier tuant un dragon (?). — Le guerrier, nu-tête, imberbe, vêtu d'une courte robe bleu-clair, de chausses collantes bleu-verdâtre, et chaussé de souliers bruns, enfonce son épée dans la poitrine du monstre, qu'il a saisi par le cou. Sur son dos un large bouclier vert et brun est suspendu par une courroie jaune. Le monstre, de couleur verte, a la tête d'un chien, la crinière, le poi-

trail et les pattes d'un lion, de petites ailes (émaillées de jaune, de brun, de rouge, de bleu-clair et de blanc), et une longue queue de serpent terminée par des rinceaux de feuillages. Fond doré. Encadrement vert et blanc. Les quatre tranches de la plaque sont perlées et dorées.

Hauteur de chaque plaque : $0^{m},10$.
Largeur de chaque plaque : $0^{m},10$.

Ancienne collection Magniac (n° 659 du catalogue de vente, Londres, 1892).

Bibl. — G. Migeon, *La collection de M. Martin Le Roy*; *Les Arts*, novembre 1902, fig. p. 2. — O. von Falke, *Deutsche Schmelzarbeiten*, p. 73.

Ces deux plaques peuvent compter parmi les plus remarquables pièces sorties des ateliers mosans. Par leur parfaite réussite, et la beauté de leur style, elles sont même supérieures aux œuvres de Godefroi de Claire, chef de l'école mosane (qui a travaillé dès 1145 et s'est retiré en 1173 au couvent de Neufmostier, près de Huy, pour y finir ses jours).

Elles doivent appartenir à la même série que deux autres plaques qui ont fait partie de la collection de Mr. W. M. Rolls, et qui représentent, l'une, Samson ouvrant la gueule du lion, et l'autre, Alexandre le Grand montant au ciel dans un char attelé de deux griffons. Ces deux plaques furent prêtées en 1857 par M. Rolls à l'exposition de Manchester, et ont été reproduites en chromolithographie par J.-B. Waring, *Art treasures of the United Kingdom from the Art treasures exhibition, Manchester*; London, 1858, in-folio; *Vitreous art*, pl. 6 et p. 23. — Le Samson a été reproduit par Rupin (*L'œuvre de Limoges*, Paris, 1890, in-4°; p. 156, fig. 233), d'après J.-B. Waring et A.-W. Franks, *Examples of ornamental art in glass and enamel, selected from the collection of his Grace the Duke of Buccleuch*; London, 1886, in-folio; pl. VI, fig. 5. — Une plaque analogue, mais un peu plus grande, qui représente Samson emportant les portes de Gaza, est conservée au British Museum (O. von Falke, *Deutsche Schmelzarbeiten*, fig. 27).



1

FLABELLUM

[illegible]

II.

FLABELLUM

Art rhénan, fin du XIIe siècle.

(PLANCHE VIII.)

Cuivre champlevé, doré et émaillé. — Ce flabellum est formé d'un cercle qui encadre une croix à branches égales. Le cercle et la croix sont ornés de plaques champlevées et de cabochons (cristal de roche, agates, lapis, pâtes de verre) entourés de filigranes. Au centre, un gros cabochon en cristal de roche. Aux quatre points d'intersection de la croix et du cercle, quatre cabochons en cuivre doré, ajourés et surmontés d'une rosace. Le cercle est encadré extérieurement d'une crête découpée. Les quatre segments compris entre la croix et le cercle sont garnis de rinceaux stylisés et de quatrefeuilles, découpés à jour.

Les seize plaques émaillées sont décorées de rosaces, de feuilles imbriquées, de rinceaux stylisés. Dans trois seulement le fond est doré ; partout ailleurs il est émaillé.

Au revers, gravé et doré, est fixée une tige de support, terminée par une double volute.

Hauteur totale : $0^{m},37$.
Diamètre : $0^{m},285$.

Anciennes collections Soltykoff (n° 208 *bis* du catalogue de vente, 1861), et Seillière.

Bibl. — J.-B. Giraud, *Les arts du métal... à l'Exposition de 1880*; Paris, 1881, in-folio; pl. VII. — C. de Linas, *Les disques crucifères, le flabellum et l'umbella; Revue de l'art chrétien*, 1883, p. 382, fig. — E. Molinier, *L'orfèvrerie religieuse et civile du ve à la fin du xve siècle*, Paris, 1901, in-folio, p. 156. — G. Migeon, *La collection de M. Martin Le Roy; Les Arts*, novembre 1902, fig. p. 12.

Les plaques émaillées sont analogues à celles que l'on trouve en si grand nombre sur les châsses colonaises de la fin du xiie siècle. Il y a quelques similitudes entre les feuillages ajourés des segments et la crête de la châsse (très restaurée) de saint Honorat, à Siegburg, que M. von Falke date d'environ 1200 (*Deutsche Schmelzarbeiten*, pl. 60).



2

[illegible]

[illegible]



12

[illegible]

Art mosan. — Commencement du XIIIe siècle

12.

TABLEAU RELIQUAIRE

Art mosan, commencement du XIIIe siècle.

(Planches IX et X.)

Argent repoussé et doré. Cuivre champlevé, doré et émaillé. — Ce reliquaire est formé d'une âme de bois, très épaisse, recouverte de métal, et se compose de deux parties distinctes, l'une byzantine, l'autre germanique.

Au fond du reliquaire est encastrée une partie d'un petit tableau-reliquaire de la vraie croix, d'origine grecque. Cette partie, qui paraît dater du XIe siècle, se compose d'une planchette de bois, recouverte d'une feuille d'argent repoussé, gravé et doré, dans laquelle est ménagée une cavité qui contenait autrefois une croix à double traverse; cette croix devait elle-même renfermer une parcelle de la Vraie Croix, comme dans la plupart des reliquaires de ce genre. De chaque côté du haut de la croix, l'orfèvre a placé deux anges (Michel et Gabriel), ailés et nimbés, vus à mi-corps. Au pied de la croix, il a représenté la Vierge et saint Jean, debout; la Vierge, vêtue d'une longue robe, lève la tête vers le Christ et tend vers lui ses deux mains, recouvertes par son manteau; saint Jean tient de la main gauche le livre, et appuie sur sa main droite sa tête penchée.

Sur le fond sont gravées trois inscriptions grecques. Entre les

deux traverses de la croix : Η CΤΑ||(Υ)ΡΩCΙC (la crucifixion). Devant la Vierge : ΕΙ||ΔΕ Ο |ΥΟ̄C ,COU (voici ton fils). Devant saint Jean : Ι,|ΔȢ||Η|| ΜΗ̄Ρ||COV (voici ta mère). — Le petit monument byzantin est entouré de bandes en argent doré, où sont repoussés des rinceaux. Le tout est bordé d'un encadrement en fort relief, où des filigranes gemmés alternent avec des plaques d'émail champlevé, et dont le profil extérieur est garni de bandes d'argent repoussé et doré, semblables à deux de celles du fond.

Dans cet encadrement coulisse un volet, formé d'une planchette recouverte d'argent doré, et décorée, comme l'encadrement, de filigranes gemmés, et d'une plaque d'émail champlevé (l'autre a disparu). Sur le fond uni du volet se détache une croix à double traverse, également filigranée et gemmée.

Le revers du tableau-reliquaire est garni d'une plaque de cuivre, où de grands rinceaux dorés se détachent sur un fond de vernis brun, — décor caractéristique des ateliers mosans.

Les tranches du tableau-reliquaire ont été, à une époque moderne, recouvertes de velours rouge ; les angles sont garnis de coins en argent gravé, du XVII[e] siècle.

Émaux : bleu, bleu-vert, vert, blanc, rouge, jaune.

Hauteur : 0[m],295.
Largeur : 0[m],225.
Épaisseur : 0[m],050.

Reliquaire byzantin : hauteur, 0[m],130 ; largeur, 0[m],097.

Ancienne collection de M. Vergauwen, à Scheldewindeke (Belgique).

Bibl. — J. Weale, *Catalogue des objets d'art religieux exposés à Malines en 1864* ; n° 482 ; p. 90-91. — G. Schlumberger, *L'épopée byzantine à la fin du X[e] siècle ; Troisième partie, Les Porphyrogénètes Zoé et Théodora* ; fig. p. 237.

Beaucoup de pièces d'orfèvrerie de l'école rhéno-mosane présentent des plaques émaillées dans le genre de celles qui décorent ce reliquaire ; nous citerons seulement un bras-reliquaire du trésor de l'église Saint-Cunibert de Cologne (XIII[e] siècle), et la châsse des rois mages de la cathédrale de Cologne (vers 1200).

Au sujet des reliquaires de la vraie croix, cf. E. Molinier, *Le reliquaire de la vraie croix au trésor de Gran* (*Gazette archéologique*, 1887), et *L'orfèvrerie religieuse et civile*, p. 59. — Parmi ceux d'entre ces petits monuments qui ressemblent le plus à celui-ci, on pourrait mentionner les reliquaires de Jaucourt (Aube), — il a été maintes fois publié, — et de la cathédrale de Brescia, qui sont d'ailleurs d'un moins bon style.



15

Commencement du XIIe siècle

13.

PLAQUE DE RELIURE

Art mosan, commencement du XIIIe siècle

(Planche XI.)

Elle est formée de deux parties distinctes, montées sur une âme de bois : une grande plaque d'ivoire, de travail byzantin, et quatre petites, de travail occidental (dont il ne sera point question ici), — et un encadrement en orfèvrerie. Ce dernier se compose d'éléments de divers genres.

D'une part six plaques rectangulaires d'émail champlevé, et d'autre part six plaques filigranées et gemmées, de forme rectangulaire ou carrée. Les plaques, de cuivre champlevé, émaillé et doré, sont décorées de rinceaux stylisés, ou d'ornements géométriques, qui s'enlèvent sur fond d'émail ou sur fond réservé et doré. Les filigranes, en argent doré, sont formés comme d'ordinaire par de minces rubans de métal, striés sur la tranche. Parmi les gemmes dont ils sont semés on peut citer, outre des pâtes de verre, la turquoise, l'améthyste, le jaspe, l'agate, la chrysoprase.

Le tout est fixé sur une planche de bois, où l'on voit encore les restes des nerfs sur lesquels la reliure était cousue. Sur la tranche est clouée une feuille de cuivre doré, décorée de rosaces estampées.

Émaux : bleu, bleu-gris, bleu-vert, vert, jaune, rouge et blanc.

Hauteur : 0^{m},255.
Largeur : 0^{m},195.

Ancienne collection Spitzer (n° 54 du catalogue de vente, 1893).

Bibl. — *La collection Spitzer*, t. I, *Ivoires*; n° 19, p. 36, et pl. VIII. — G. Schlumberger, *L'épopée byzantine à la fin du xe siècle*; t. I, *Jean Tzimiscès*, Paris, 1896, in-8; p. 489, fig. — G. Migeon, *La collection de M. Martin Le Roy*; *Les Arts*, novembre 1902; fig. p. 11.

Pour les ivoires, cf. *Fascicule II, Ivoires et sculptures*, n°s 6 et 7.



14

PHYLACTÈRE

Art allemand, 1247

14

PHYLACTÈRE

Art allemand, 1247.

(Planche XII.)

Il consiste en un disque de bois de chêne recouvert sur sa face, son revers et sa tranche, de plaques d'argent. Ces plaques sont ornées d'inscriptions estampées, ou de bandeaux rapportés, filigranés et dorés, sur lesquels sont sertis des cabochons dans des bâtes unies. Les filigranes sont composés de lamelles de métal, striées à la lime sur leur tranche, disposées en rinceaux terminés par de petits boutons. Entre ces rinceaux sont soudés symétriquement, de distance en distance, des cônes filigranés formant des espèces de fruits.

Face. — Elle est décorée d'une croix dont les bras se détachent d'un médaillon central. Le bord est encadré d'une bande, et quatre médaillons circulaires cantonnent les bras de la croix. Tous les éléments de ce décor sont filigranés et gemmés. Les cabochons, sauf un saphir pâle et deux agates, sont des pâtes de verre imitant le grenat, la topaze et le saphir.

Tranche. — Elle est munie de deux anneaux mobiles, en argent,

destinés à suspendre le phylactère. Elle porte une longue inscription en capitales gothiques, disposée sur deux lignes :

+ AN*n*O D(omi)NI · M · CC · XLVII · I(n)FESTO · AP(osto)LOR(um) · PETRI · PAULI · RENOVATA · E(st) · H(aec) · ROTA · ET · HEE · RELIQ(u)IE · I(n) · EA · RECONDITE · D(e) · VE |STE · D(omi)NI · ANDREEA · *(sic)* · BARTHOLOMEI · THOME · SVMONIS *(sic)* · IVDE · STEPH(an)I · M(artyris) · AGNETIS · MAURICII · MARTINI · + ·

Revers. — Autour d'un cabochon central, filigrané et gemmé, sont disposées en croix quatre plaques d'argent niellé ; l'une offre une image de saint Pierre debout ; une autre est ornée de rinceaux ; les deux dernières sont décorées de basilics dont les queues se terminent par des feuillages. Une bande circulaire, filigranée et gemmée, encadre ce revers. Des quatre segments ainsi déterminés, deux portent des inscriptions du XIIIe siècle, en capitales gothiques, estampées ; un est vide ; le dernier porte, gravée à la pointe, une inscription du XVIe siècle.

Premier segment : + GORDIANI · EPIM| ACHI · CORBIN||IANI · DION||ISII · PAN(cracii) ·

Deuxième segment : + PANTHALEO||NIS · M(artyris) · CAS||SIANI · E(t)||AL(iorum) · SAN(ctorum) (?).

Quatrième segment : Hoc osculum renovatu(m) *est sub Ch| ristoforo : Bonh*(e)*r : abbate huj*(us) *mo||nasterii Marchtalli an*(n)*o* 1558, 9 *maii.*

Diamètre : 0^m,142.
Épaisseur : 0^m,028.

Anciennes collections de Lord Hastings et de M. Gavet.

BIBL. — J. B. Waring, *Art treasures of the United Kingdom from the Art Treasures Exhibition, Manchester* ; London, 1858, in folio ; *Ecclesiastical Metal-work*, p. 48, fig. — Ch. de Linas, *Les disques crucifères, le flabellum et l'umbella. Revue de l'art chrétien*, 1883 et 1884. — E. Molinier, *Un phylactère du* XIIIe *siècle (Collection de M. Martin Le Roy, à Paris). Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Fondation Piot*, t. IV, 1897. — G. Migeon, *La collection de M. Martin Le Roy ; Les arts*, novembre 1902 ; fig. p. 14.

Ce phylactère, auquel M. Molinier a consacré une étude détaillée, est l'une des rares pièces d'orfèvrerie du XIII[e] siècle à date certaine. L'inscription « *renovata est haec rota* », citée plus haut, pourrait, il est vrai, sembler un peu amphibologique ; mais le style du monument démontre clairement que cette *renovatio* fut une réfection totale, et non une simple restauration, dans le sens moderne du mot.

L'inscription de 1558 qualifie ce reliquaire d'*osculum*, c'est-à-dire de baiser de paix ; cela prouve qu'à cette époque il avait été détourné de sa destination primitive ; et il n'y a pas lieu d'en être surpris, car bien des monuments du moyen-âge ont subi des transformations analogues.

Grâce à cette même inscription, on sait que le phylactère provient de l'abbaye de Marchtal, de l'ordre de Prémontré, au diocèse de Constance. Les *Annales ordinis Praemonstratensis* publiées par Hugo, abbé d'Étival (Nancy, 1734-1736, 2 vol. in folio ; t. II, col. 142), donnent une courte biographie de Christophorus Boner, qui devint abbé en 1552 et mourut en 1558, après avoir dû abandonner son couvent pour échapper aux poursuites des protestants.



16 — 15 — 17

LE CHRIST ET DEUX APÔTRES

[illegible] — Seconde moitié du XIIe siècle

15, 16, 17.

LE CHRIST ET DEUX APÔTRES

Art français, seconde moitié du XIIe siècle.

(PLANCHE XIII.)

Ces trois statuettes, en ronde bosse, sont de bronze fondu et doré.

Le Christ, dont les deux bras ont disparu, était fixé primitivement sur une croix; ses deux pieds sont cloués séparément sur un étroit « suppedaneum ». Il est vêtu d'une sorte de jupon, qui descend jusqu'aux genoux, et qui est serré à la taille par une ceinture. La tête est penchée en avant, les yeux clos; les cheveux, très longs, pendent sur les épaules.

Les deux apôtres sont debout, vêtus de longues robes et de manteaux; ils sont barbus et ont les cheveux assez longs. Tous deux portent le livre de la main droite; mais l'un d'eux lève la main gauche, tandis que l'autre la ramène devant sa poitrine.

Hauteur du Christ: $0^{m},183$.
Hauteur des apôtres: $0^{m},142$.

Le Christ a fait partie de la collection d'Eug. Piot. Les deux apôtres proviennent de la collection Spitzer (nos 248 et 249 du catague de vente, 1893).

Exposition universelle de Paris, 1900; Petit Palais; n°s 2434 et 2437 du Catalogue.

Bibl. — *La collection Spitzer,* t. I, *Orfèvrerie religieuse*; n°s 40 et 41, p. 110 et 111.

Rien ne prouve que ces trois pièces, qui ont des provenances différentes, aient fait partie primitivement d'un même ensemble. Mais elles présentent assez d'unité de style pour que nous ayons cru pouvoir les réunir ici. Un troisième apôtre de la même série fait partie de la collection de M. Piet-Lataudrie, à Paris.

On pourrait relever quelques ressemblances entre ces figures et certaines sculptures monumentales du centre de la France, comme le portail de l'église de Carennac (Lot), qui date du milieu du XIIe siècle.



18 à 20 — PLAQUES ÉMAILLÉES

Art limousin — Seconde moitié du XIIe siècle

18, 19, 20.

TROIS PLAQUES ÉMAILLÉES

Art limousin, seconde moitié du XIIe siècle.

(PLANCHE XIV.)

Cuivre champlevé, doré et émaillé. — Ces trois plaques, de forme ovale, représentent le Christ et deux apôtres.

Le Christ est vu de face, à mi-corps, émergeant d'un nuage. Il est vêtu d'une robe bleu-clair, garnie au cou d'un large orfroi, et d'un manteau bleu-foncé. De la main droite il bénit; de la main gauche levée il porte le livre, dont la couverture bleu-verdâtre est semée de points rouges. De chaque côté de la tête, les lettres A et Ω. Les nus sont émaillés de rose; le nimbe est émaillé de bleu, de jaune et de vert, avec la croix rouge. Les cheveux et l'orfroi sont niellés de rouge. Fond doré. Bordure bleu-gris et blanc.

Hauteur: 0^{m},120.
Largeur: 0^{m},083.

Chacun des apôtres est vu en buste, dans un médaillon circulaire, se détachant sur un fond réservé et doré, tandis que l'encadrement est émaillé. Tous deux, imberbes, sont vêtus de robes bleu-clair et de manteaux bleu-foncé, avec une large bande rouge sur la poitrine. Les nus sont émaillés de blanc; les yeux et les cheveux,

niellés de rouge ; les nimbes sont émaillés de jaune et de vert. Chacun d'eux émerge d'un nuage. Le premier regarde vers sa gauche, et le second, vers sa droite. Les médaillons sont encadrés d'une bordure à fond bleu, sur lequel se détachent des palmettes polychromes. Quatre trous ont été ménagés pour fixer chacune des plaques.

Premier apôtre : hauteur, 0m,070 ; largeur, 0m,096.

Second apôtre : hauteur, 0m,072 ; largeur, 0m,098.

Emaux : bleu, bleu-vert, bleu-gris, rouge, vert, vert-clair, jaune et blanc.

Les deux plaques représentant des apôtres proviennent de Rocamadour (ainsi que la châsse n° 27, sur laquelle ils étaient jadis fixés).

Exposition universelle de Paris, 1900 ; Petit Palais ; nos 2428 et 2429 du Catalogue.

Bibl. — Rupin, *L'œuvre de Limoges*, p. 334-335 ; la fig. 401 reproduit notre n° 20.

Ces plaques, qui ne paraissent pas avoir fait partie à l'origine d'un même ensemble, offrent cependant entre elles des analogies frappantes. Elles appartiennent à cette série de monuments, relativement peu nombreux, où les orfèvres limousins ont émaillé entièrement les personnages, les détachant sur un fond réservé et doré. On sait que ce parti pris témoigne d'influences byzantines et mosanes.

21.

PLAQUE ÉMAILLÉE

Art limousin, seconde moitié du XIIe siècle.

(Planche XIV.)

Cuivre champlevé, doré et émaillé. — Cette plaque représente la Visitation. Au centre, la Vierge et sainte Elisabeth, debout, s'embrassent; elles sont nimbées, vêtues de longues robes et de manteaux (dont l'un est doublé de fourrure). Derrière elles, de chaque côté, leurs deux suivantes debout; l'une vêtue d'une robe et d'un manteau doublé de fourrure, tient sa quenouille de la main gauche et fait tourner son fuseau de la main droite; l'autre, vêtue seulement d'une robe, tient de la main droite son fuseau et de la main gauche une sorte de bobine d'où le fil se déroule(?).

Fond « vermiculé », c'est-à-dire gravé de rinceaux et doré.

Émaux: bleu, bleu-vert, bleu-gris, vert, jaune, rouge et blanc.

Hauteur: 0m.090.
Largeur: 0m,138.

Ancienne collection Rougier (n° 53 du catalogue de la vente, 1904).

Bibl. — J.-J. Marquet de Vasselot, *Les émaux limousins à fond vermiculé* (XIIe et XIIIe siècles); *Revue archéologique*, 1905, t. II, p. 22.

Cette plaque appartient (ainsi que la châsse n° 22) à l'une des séries les plus intéressantes de l'émaillerie limousine, celle des pièces à fond vermiculé ; elle semble même, comme nous avons essayé de le démontrer, devoir être classée parmi les morceaux les plus anciens de ce groupe, non loin des châsses d'Apt, de la collection Gambier Parry et du Musée de Munich.

Cette manière de représenter la Visitation se retrouve dans l'autel portatif de Vienne, œuvre d'Eilbertus de Cologne, vers 1130 ; mais ici les deux suivantes ne filent point.





CHASSE

Art [illegible] XIIe siècle [illegible]

22.

CHÂSSE

Art limousin, fin du XIIe siècle ou début du XIIIe.

(Planche XV.)

Cuivre champlevé, doré et émaillé. — Cette châsse représente des épisodes de la vie de saint Martial, patron du Limousin, et offre cette particularité, très rare à Limoges, d'avoir ses deux côtés décorés de scènes à personnages.

A l'une des faces, on voit, au bas, saint Martial, accompagné de saint Austriclinien, bénissant sainte Valérie, agenouillée devant eux, et suivie de deux personnages. A droite le proconsul Julius Silanus assis sur un trône, donne l'ordre à son écuyer Hortarius, armé d'une grande épée, de mettre à mort sainte Valérie. Au toit saint Martial (?), vu à mi-corps, touche d'une longue baguette les corps de deux évêques étendus devant lui.

Sur l'autre face, à la caisse, saint Martial, suivi de saint Austriclinien, guérit un possédé ; à droite le saint est frappé par un bourreau. Au toit, le corps du saint, enveloppé dans un linceul, est mis au tombeau par cinq personnages, dont un évêque.

Chacun des pignons est occupé par un ange debout, agitant un encensoir. Toutes ces scènes sont encadrées d'une bordure quadrillée, à fond alternativement rouge et bleu. Les personnages se détachent sur un fond vermiculé et doré.

Émaux : bleu, bleu-gris, vert, vert-clair, jaune, blanc et rouge

Hauteur : 0m,123.
Longueur : 0m,165.
Largeur : 0m,066.

Ancienne collection de Mme A. Cibiel. — Proviendrait de Villefranche (Rhône).

Exposition universelle de Paris, 1900, Petit Palais, n° 2450 du Catalogue.

Bibl. — E. Rupin, *L'œuvre de Limoges*, p. 426. — *Catalogue illustré officiel de l'exposition rétrospective de l'art français* (1900), fig. p. 93. — E. Molinier et F. Marcou, *L'exposition rétrospective de l'art français, des origines à 1800* ; Paris, 1900, in-4° ; p. 88. — E. Molinier, *L'orfèvrerie religieuse et civile du vᵉ à la fin du xvᵉ siècle*, p. 189. — G. Migeon, *La collection de M. Martin Le Roy* ; *Les Arts*, novembre 1902 ; fig. p. 2. — J.-J. Marquet de Vasselot, *Les émaux limousins à fond vermiculé* ; *Revue archéologique*, 1905, t. II, p. 226.

Cette châsse, l'une des plus belles qui soient sorties des ateliers limousins, fait partie, comme la plaque n° 21, de la série « aux fonds vermiculés », mais elle paraît d'une date un peu plus récente. Elle doit être rapprochée, notamment, de la châsse de l'église de Malval (Creuse) ; toutes deux appartiennent au groupe que nous avons proposé d'appeler, à cause de ses bordures habituelles, le groupe « à l'encadrement de quatrefeuilles ».



[illegible]

[illegible] ROIX

[illegible]

23.

CHRIST EN CROIX

Art limousin, fin du XIIe siècle ou début du XIIIe.

(Planche XVI.)

Cuivre champlevé, doré et émaillé. — Le Christ est debout, et devait être jadis fixé sur une croix ; sa main droite et ses pieds ont été brisés. Il est entièrement vêtu d'un manteau collant, émaillé de bleu, serré à la taille par une longue ceinture, et dont le bord inférieur est garni d'un orfroi, ainsi que les manches. Ce manteau recouvre deux robes superposées, émaillées de bleu-clair et de vert, visibles seulement aux poignets et aux pieds. De longs cheveux encadrent la tête, qui est barbue ; les yeux sont indiqués par deux perles d'émail noir. Sur la tête est posée une lourde couronne émaillée et gemmée. D'autres pierres décoraient le manteau et la ceinture.

Émaux : bleu, bleu-gris, vert, jaune, rouge et blanc.

Hauteur : 0m,275.
Largeur : 0m,195.

Bibl. — Grimouard de Saint-Laurent, *Iconographie de la croix et du crucifix, Annales archéologiques,* t. XXVI (1869), pl. p. 357. — Rupin, *L'œuvre de Limoges,* p. 256, fig. 319. — (Grimouard de Saint-Laurent n'a pas indiqué la provenance de ce Christ, dont les pieds et la main droite n'avaient alors pas encore disparu, — à moins que le dessinateur n'ait cru devoir les restituer.)

Cette figure, d'un beau style, se rattache par un détail aux deux numéros précédents ; on notera en effet que la bande gemmée qui borde le bas de la robe est vermiculée. Quelque temps encore après la grande vogue des fonds de rinceaux gravés, les orfèvres limousins ont ainsi continué à décorer de vermiculé certains détails de leurs pièces. Cf. J.-J. Marquet de Vasselot, *L'orfèvrerie et l'émaillerie au* XIII[e] *siècle*, dans *l'Histoire de l'art* publiée sous la direction de M. André Michel, t. II, 1906.



24

CHASSE

Art limousin — Milieu du XIIIe siècle

24.

CHÂSSE

Art limousin, milieu du XIIIe siècle.

(PLANCHE XVII.)

Cuivre champlevé, doré et émaillé. — Cette châsse est de forme carrée, surmontée d'un toit à quatre rampants. Les figures, réservées, gravées et dorées, s'y détachent sur fond d'émail. Les plaques sont encadrées d'une bande émaillée de rouge pourpre et de rouge, semée de quatrefeuilles réservés et dorés. Les pieds sont vermiculés.

Face. — La Vierge assise; elle est vue de face, vêtue d'une longue robe et d'un manteau; de la main droite elle tient un sceptre terminé par trois feuilles stylisées. Une auréole ovale, quadrilobée, l'entoure. Fond d'émail bleu, semé de grosses rosaces et de rinceaux. — Au toit, la colombe descend en volant vers la Vierge; autour de la tête de l'oiseau, le nimbe crucifère. La tête de la Vierge et celle de la colombe sont rapportées et en relief.

Côté droit. — Sous deux arcatures, deux personnages debout: un apôtre, vêtu d'une robe et d'un manteau, portant le livre de la main gauche; et un ange, vêtu de même, ailé, portant un livre de la main gauche, et de la main droite montrant la Vierge de la face (l'Annonciation ?). Au toit, un autre ange debout, vu à mi-corps. Ces

figures se détachent sur un fond émaillé bleu, coupé par des bandes bleu-verdâtre à points rouges, et semé de rosaces émaillées.

Côté gauche. — Sous deux arcatures, deux apôtres debout ; au toit, un ange vu à mi-corps. Ces figures sont analogues aux précédentes, et se détachent sur un fond identique.

Revers. — A la caisse et au toit, il est semé de rosaces émaillées, sur fond bleu. La plaque qui recouvre la caisse, s'ouvre à charnières ; une entrée de clef y a été découpée.

Le toit (dont une plaque a été refaite) est couronné par un bouton en cuivre doré, orné de feuillages.

Émaux : bleu, bleu-vert, bleu-gris, rouge, rouge-grenat, vert, jaune, noir et blanc.

Hauteur : 0^{m},255.
Largeur : 0^{m},125.

Ancienne collection Spitzer (n° 232 du Catalogue de vente. 1893). — Exposition universelle de Paris, 1900; Petit Palais, n° 2451 du Catalogue.

Bibl. — Rupin, *L'œuvre de Limoges*, p. 342. — *La collection Spitzer*, t, I, *Orfèvrerie religieuse* ; n° 21, p. 103, et pl. VII. — G. Migeon, *La collection de M. Martin Le Roy ; Les Arts*, novembre 1902 ; fig. p. 2. — J.-J. Marquet de Vasselot, *L'orfèvrerie et l'émaillerie au* XIII*e siècle*, dans l'*Histoire de l'Art* publiée sous la direction de M. André Michel, t. II, 1906.

Cette belle châsse est l'une des pièces les plus caractéristiques du genre qui paraît avoir succédé, dans les ateliers limousins, au type des fonds vermiculés. Il se distingue par une manière nouvelle de traiter les figures : elles sont profondément ciselées, de manière à obtenir un effet de relief plus accentué que par la seule gravure (procédé habituel et plus rapide, réservé pour les côtés et les revers). Souvent dans les pièces de ce genre (et c'est le cas ici), le vermiculé est encore employé pour décorer les pieds (voir à ce sujet le numéro précédent).

La figure de la Vierge est très analogue à celle qui décore un coffret-reliquaire du même style, conservé au Musée de Limoges. — Deux autres châsses de même forme appartiennent au Musée National de Munich et au Musée du Bargello, à Florence.



CHASSE

Art limousin — Milieu du XIIIe siècle

25.

CHÂSSE

Art limousin, milieu du XIIIe siècle.

(PLANCHE XVIII.)

Cuivre champlevé, doré et émaillé. — Cette châsse est de forme rectangulaire, et munie d'un toit à deux rampants. Les figures, réservées et dorées, avec têtes rapportées, se détachent sur un fond d'émail.

Face. — Le décor de la caisse est divisé en trois compartiments. Au centre, le Christ en croix, entre la Vierge et saint Jean. A droite et à gauche, un apôtre debout sous une arcature en plein cintre. Le toit est occupé par trois médaillons ovales, où l'on voit, au centre, le Christ de majesté, assis sur l'arc-en-ciel, bénissant et tenant le livre, et deux apôtres debout, vus jusqu'aux genoux.

Pignons. — Chacun d'eux est occupé par un apôtre debout sous une arcature.

Revers. — Il est décoré d'un semis de rosaces émaillées, sur fond bleu (la plaque de la caisse a disparu).

Tous les personnages se détachent sur un fond d'émail bleu,

coupé par des bandes horizontales bleu-clair, et semé de rosaces émaillées avec des points et des croisettes réservés et dorés. Aux pignons, les têtes des figures sont réservées, et non rapportées comme à la face, suivant l'habitude limousine. Les plaques de la face ont un encadrement ondé, tandis que les pignons et le revers ont une bordure de croisettes sur fond émaillé alternativement de rouge et de bleu.

Crête à entrées de clefs, garnie de trois rosaces émaillées. (Elle est identique à celle du n° suivant.)

Émaux : bleu, bleu-clair, bleu-vert, bleu-gris, vert, jaune, rouge et blanc.

Hauteur : $0^{m},21$.
Longueur : $0^{m},195$.
Largeur : $0^{m},085$.

Exposition universelle de Paris, 1900 ; Petit Palais, n° 2444 du Catalogue.

Les figures de la face présentent le même travail de ciselure qui a été signalé à propos du numéro précédent.



Chasse

26.

CHÂSSE

Art limousin, milieu du XIIIe siècle.

(PLANCHE XIX.)

Cuivre champlevé, doré et émaillé. — Cette châsse est de forme rectangulaire, et munie d'un toit à deux rampants.

La face représente l'histoire de saint Thomas Becket. A la caisse, le saint, vêtu d'une chasuble, tenant une croix de la main droite, est debout devant un autel où sont posés un calice et une hostie, et au-dessus duquel apparaît la main bénissante du Seigneur. L'un des meurtriers frappe le saint, par derrière, d'un coup d'épée, tandis que l'autre, l'épée levée, paraît s'enfuir.

Au toit, quatre personnages, dont un évêque portant sa crosse, mettent au tombeau le corps du saint, enveloppé dans un linceul.

Toutes ces figures, dont les têtes sont rapportées, se détachent sur un fond d'émail bleu, semé de grosses rosaces émaillées et de points ou de croisettes dorés.

Chacun des pignons présente un apôtre debout dans une gloire ovale ; l'un d'eux tient une croix à longue hampe (saint Philippe ?). Ils se détachent sur un fond d'émail bleu, coupé par une bande bleu-verdâtre, semé de rosaces émaillées et de points dorés.

Le revers est décoré de quatrefeuilles inscrits dans des carrés, le tout émaillé.

Crête à entrées de clefs, garnie de trois rosaces émaillées. (Elle est identique à celle du numéro précédent.)

Les plaques de la face ont un encadrement ondé et émaillé ; celles des pignons et du revers ont une bordure de quatrefeuilles réservés et dorés, se détachant sur un fond d'émail bleu.

Émaux : bleu, bleu-gris, vert, jaune, rouge, et blanc

Hauteur : 0m,205.
Longueur : 0m,198.
Largeur : 0m,090.

Exposition universelle de Paris, 1900 ; Petit Palais, n° 2443 du Catalogue.

Bibl. — E. Molinier et F. Marcou, *L'exposition rétrospective de l'art français*, 1900, p. 88.

Les figures de la face sont ciselées comme celles des deux pièces précédentes. — Rupin (*L'œuvre de Limoges*, p. 396 et s.) a énuméré plusieurs châsses limousines qui retracent le meurtre de Thomas Becket ; celle du Musée de Guéret (fig. 451) est très analogue à celle-ci.



27

CHÂSSE

Art limousin – Seconde moitié du XIII[e] siècle

27.

CHÂSSE

Art limousin, seconde moitié du XIIIe siècle.

(Planche XX.)

Cuivre champlevé, doré et émaillé. — Cette châsse est de forme rectangulaire, munie d'un toit à deux rampants. Son décor est formé de plaques émaillées, rapportées sur un fond estampé et doré.

Sur la face sont disposées six plaques, à deux ou à trois lobes, représentant chacune un ange vu à mi-corps. (Deux d'entre elles sont modernes.) Ces figures, réservées et dorées, se détachent sur un fond d'émail bleu, semé de rinceaux terminés par d'élégants fleurons polychromes.

Aux pignons et aux revers ont été fixées de petites bandes offrant un décor analogue.

Crête à entrées de clefs, surmontée d'une boule de cristal de roche.

Émaux : bleu, bleu-gris, vert, jaune, rouge et blanc.

Hauteur : 0m,355.
Longueur : 0m,29.
Largeur : 0m,165.

Provient de Rocamadour (Lot).

Bibl. — E. Rupin, *L'œuvre de Limoges*, p. 334-335, et fig. 400. — Cette gravure donne l'état de la pièce avant sa restauration.

Dans cette châsse (qui a été remaniée), les figures se détachent, réservées et dorées, sur un fond émaillé semé de rinceaux terminés par des fleurons émaillés. Ce parti pris décoratif semble avoir succédé, dans les ateliers limousins, à celui des figures ciselées, sur fond émaillé coupé de bandes et semé de rosaces. — Cf. J.-J. Marquet de Vasselot, *L'orfèvrerie et l'émaillerie au* XIII*e siècle*, dans l'*Histoire de l'art* publiée sous la direction de M. André Michel, t. II, 1906.



23. CHÂSSE. — Art limousin. Seconde moitié du XIIIe siècle.
9. COLOMBE EUCHARISTIQUE. — Art limousin. Seconde moitié du XIIIe siècle.

28.

CHÂSSE

Art limousin, seconde moitié du XIIIe siècle.

(PLANCHE XXI.)

Cuivre champlevé, doré et émaillé. — Cette châsse est de forme rectangulaire, munie d'un couvercle à quatre rampants, et montée sur quatre pieds assez élevés.

A la face elle présente, au couvercle et à la caisse, deux médaillons circulaires où des anges à mi-corps se détachent, réservés et dorés, sur un fond émaillé garni de rinceaux; ces médaillons s'enlèvent sur un fond doré, orné de rinceaux émaillés.

Même décoration au revers. Aux petits côtés l'on voit, à la caisse, un ange dans un médaillon, et, au toit, des rinceaux émaillés, sur fond doré. La plate-forme du couvercle est ornée de rinceaux réservés sur fond d'émail, et surmontée d'un bouton émaillé. Sur les arêtes du couvercle, des basilics en cuivre doré.

Le couvercle est articulé à charnières; la châsse est fermée par une serrure à moraillon.

Émaux: bleu, bleu-gris, vert, jaune, rouge et blanc.

Hauteur: $0^{m},151$.
Longueur: $0^{m},192$.
Largeur: $0^{m},100$.

Une châsse très analogue est conservée à l'église de Saint-Yrieix (Haute-Vienne): cf. Rupin, *L'œuvre de Limoges*, p. 333, fig. 398.

29.

COLOMBE EUCHARISTIQUE

Art limousin, seconde moitié du XIIIe siècle.

(Planche XXI.)

Cuivre champlevé, doré et émaillé. — L'oiseau est représenté au repos, les pattes repliées sous le corps. Les ailes et la queue sont seules émaillées; les autres parties du corps sont gravées et dorées, les yeux indiqués par des perles d'émail noir. Le dos, qui s'ouvre à charnière, est muni d'une cavité destinée à recevoir les hosties. Deux anneaux de suspension y sont fixés.

Émaux: bleu, bleu-gris, bleu-vert, vert, vert-clair, jaune, rouge et blanc.

Hauteur: 0^m,13.
Largeur: 0^m,19.

Ancienne collection Ducatel (n° 3 du catalogue de vente, 1890). — Exposition Universelle de Paris, 1900; Petit Palais, n° 2556 du Catalogue.

Bibl. — Rupin, *L'œuvre de Limoges,* p. 230, fig. 296. — E. Molinier et F. Marcou, *L'exposition rétrospective de l'art français,* 1900, p. 89. — E. Molinier, *L'exposition rétrospective de l'art français ; l'orfèvrerie ; Gazette des Beaux-Arts,* 1900, t. II, p. 354. — E. Molinier, *L'orfèvrerie religieuse et civile du* V^e *à la fin du* XVe *siècle,* p. 191 et fig. p. 190.



Seconde moitié du XIIe siècle

30.

PLAT DE RELIURE

Art limousin, seconde moitié du XIIIe siècle.

(PLANCHE XXII.)

Cuivre champlevé, doré et émaillé. — Au centre, sur une plaque bombée, le Christ en croix. Le Christ, vêtu d'une sorte de jupon, est étendu sur la croix, les pieds cloués séparément sur un large suppedaneum. A sa droite la Vierge debout, les mains jointes devant la poitrine ; à sa gauche saint Jean debout, les mains jointes, tenant un livre. Au haut de la croix un large titulus avec l'inscription IHS‖XPS dont les lettres, réservées, se détachent sur un fond d'émail bleu-vert. Au-dessus des bras de la croix, le Soleil et la Lune, représentés par deux petits personnages à mi-corps, dont le premier a un nimbe flamboyant, et le second a un nimbe surmonté d'un croissant. Les angles de la plaque sont occupés, au haut par deux anges vus à mi-corps, au bas par le lion de saint Marc et par le bœuf de saint Luc. Un biseau, couvert d'une bande de cuivre doré où sont estampées des rosaces, sépare la plaque centrale de l'encadrement, formé de bandes émaillées où des rinceaux, terminés par des fleurons polychromes, se détachent sur un fond d'émail bleu. Aux quatre angles, quatre petites figures d'anges, à mi-corps, réservées et dorées.

Tous les personnages se détachent, réservés et dorés, sur fond d'émail ; leurs têtes sont rapportées.

Émaux: bleu-foncé, bleu, bleu-gris, bleu-vert, jaune, vert, rouge et blanc.

Hauteur: 0^m,319.
Largeur: 0^m,192.

Exposition Universelle de Paris, 1900; Petit Palais, n° 2056 du Catalogue.

Bibl. — Molinier et Marcou, *L'exposition rétrospective de l'art français,* 1900, p. 89.

Cette plaque est très analogue à celle de la collection Brambilla, à Pavie; cf. Rupin, *L'œuvre de Limoges*, p. 316, fig. 380.

On notera que le modelé des personnages est obtenu par une ciselure assez profonde; voir ce que nous avons déjà dit à ce sujet, à propos des nos 24, 25 et 26. Cette plaque fait partie, comme la châsse n° 25, du groupe de pièces qui est caractérisé par le parti pris de figures réservées et ciselées, se détachant sur un fond émaillé, coupé par des bandes horizontales et semé de rosaces. — Cf. J.-J. Marquet de Vasselot, *L'orfèvrerie et l'émaillerie au* XIII*e siècle*, dans l'*Histoire de l'art* publiée sous la direction de M. André Michel, t. II.



51

PLAT DE RELIURE

Art Limousin. — Seconde moitié du XII[e] siècle.

31.

PLAT DE RELIURE

Art limousin, seconde moitié du XIII[e] siècle.

(Planche XXIII.)

Cuivre champlevé, doré et émaillé. — Au centre le Christ de majesté, assis sur l'arc-en-ciel, dans une gloire elliptique ; il est vu de face, bénit de la main droite, et de la main gauche tient le livre. Des deux côtés du nimbe crucifère, émaillé, l'A et l'Ω. Aux angles de la plaque sont disposés les attributs des évangélistes : au haut l'ange de saint Mathieu et l'aigle de saint Jean, au bas le lion de saint Marc et le bœuf de saint Luc. Au haut et au bas de la plaque, une bordure ondée émaillée. Fond d'émail bleu, semé de rosaces. Les personnages et les animaux sont réservés et dorés, leurs têtes sont rapportées.

Un biseau, garni d'une bande de cuivre estampé et doré, sépare la plaque centrale de l'encadrement. Ce dernier est formé de bandes émaillées, où des rectangles, ornés de rinceaux et de fleurons polychromes, alternent avec des carrés où l'on voit des anges à mi-corps, réservés et dorés, sur fond d'émail bleu-foncé.

Émaux : bleu foncé, bleu, bleu-gris, jaune, vert, rouge, noir et blanc.

Hauteur : 0^{m},331.
Largeur : 0^{m},192.

Ancienne collection Spitzer (n° 262 du catalogue de vente, 1893).

Bibl. — *La collection Spitzer*, t. I, *Orfèvrerie religieuse*, n° 54, p. 115.

Les figures de la plaque centrale sont, ici encore, ciselées, mais beaucoup moins profondément que dans les n°s 24, 25, 26 et 30. — La plaque centrale ressemble beaucoup à celle que possède le Musée du Louvre (n° 83 de la *Notice des émaux et de l'orfèvrerie*, par A. Darcel).



55

PLATS DITS GÉMELLIONS

Art limousin. — Seconde moitié du XIIIe siècle

32.

GÉMELLION

Art limousin, seconde moitié du XIIIe siècle.

(PLANCHE XXIV.)

Cuivre champlevé, doré et émaillé. — Au centre, dans un médaillon circulaire, un cavalier galope vers la droite; par-dessus un habillement de mailles il est vêtu d'un manteau ; de la main gauche il tient son bouclier et ses rênes, de la main droite il brandit son épée. Le terrain est indiqué par des lignes sinueuses, et émaillé de blanc. Le fond du médaillon est couvert de rinceaux réservés, se détachant sur fond d'émail bleu.

Autour du médaillon central sont disposées, encadrées dans d'autres médaillons coupés du bas, quatre autres scènes. — 1. Un jeune homme debout présente une coupe à une femme assise sur un banc. — 2. Une femme chante, debout, accompagnée par une autre femme assise qui joue d'une sorte de violon à long manche. — 3. Une jeune femme debout joue du violon, devant une autre femme (?) assise sur un banc. — 4. Une jeune femme, qui paraît tenir deux petits objets, est debout devant une autre femme (?) assise sur une chaise à haut dossier, et tenant de la main droite un vase (?).

Entre ces quatre médaillons, des rinceaux réservés sur fond d'émail vert-clair. Au marli, décor dentelé, émaillé de bleu-gris. Décor réservé, sur fond émaillé.

Émaux : bleu-gris, blanc, et vert-clair.

Sur le revers sont gravées, au centre une étoile à huit rais, et autour, de légères arcatures.

Diamètre : 0^m,225.

Ancienne collection Ducatel (n° 29 du catalogue de vente, 1890). — Exposition Universelle de Paris, 1900 ; Petit Palais, n° 2599 du Catalogue.

Une pièce analogue, appartenant à Lord Hastings, a été publiée par Rupin, *L'œuvre de Limoges*, p. 547.

33.

GÉMELLION

Art limousin, seconde moitié du XIIIe siècle.

(PLANCHE XXIV.)

Cuivre champlevé, doré et émaillé. — Au centre, dans un médaillon circulaire, flanqué de trois monstres, un écu armorié: d'(azur) aux fleurs de lis d'(or) sans nombre, qui est *France.* Autour sont disposés six autres écus armoriés, tenus et séparés par d'élégantes figures de femmes, qui se détachent sur un fond de rinceaux. — 1. D'(azur) aux fleurs de lis d'(or) sans nombre, à la bordure de (gueules) qui est *Anjou.* — 2. De... chargé de rinceaux de..., à deux bandes de..., à la bordure de..., qui est... [pour *Champagne ?*]. — 3. Parti, à dextre, de (gueules) à la chaîne rangée selon toutes les partitions de l'écu et en orle, qui est *Navarre,* et à senestre, de... (voir n° 2). — 4. Echiqueté d'(or) et d('azur), à la bordure de (gueules), et au franc-quartier d'hermines, qui est *Dreux-Bretagne.* — 5. De..., comme au n° 2, mais sans bordure. — 6. De (gueules) à trois léopards (d'or) l'un sur l'autre, qui est *Angleterre.*

Sur le marli serpente un ruban ondé, réservé sur fond d'émail blanc.

Au revers est gravé, au centre, un écu chargé d'un léopard rampant, dans un encadrement fleuronné. — Le gémellion est muni d'un versoir terminé par une tête de monstre.

Émaux : bleu-gris, rouge foncé, et blanc ; (l'émail a en grande partie disparu).

Diamètre : 0^{m},275.

Ancienne collection Ducatel (n° 30 du catalogue de vente, 1890). — Exposition Universelle de Paris, 1900 ; Petit Palais, n° 2600 du Catalogue.

Le Musée de Cluny possède une pièce analogue ; cf. Rupin, *L'œuvre de Limoges*, p. 548, fig. 614.

Les armoiries décrites sous le n° 2 doivent être celles de *Champagne* (d'azur à une bande d'argent, côtoyée de deux cotices potencées et contre-potencées d'or de treize pièces), mal interprétées par l'émailleur. Le fait qu'on les trouve, au n° 3, écartelées avec celles de Navarre, confirme cette hypothèse. On sait en effet que le royaume de Navarre a appartenu à la Maison de Champagne de 1234 à 1304 ; durant ce temps les armoiries de Navarre ont été ainsi écartelées.

D'ailleurs le « potencé » de Champagne est également remplacé par des rinceaux sur d'autres pièces limousines, notamment sur une série de six chandeliers itinéraires que possède le Musée du Louvre (A. Darcel, *Notice des émaux et de l'orfèvrerie*, n°s 155 à 160).



4 5

CROSSES

[illegible]

34.

CROSSE

Art limousin, seconde moitié du XIIIe siècle.

(Planche XXV.)

Cuivre champlevé, doré et émaillé. — La volute est formée d'un serpent émaillé dont le dos est hérissé de pointes, et dont la tête, dorée, vient mordre la base d'une grande fleur stylisée, émaillée et dorée.

Le nœud, en forme de sphère aplatie, est couvert de dragons entrelacés, dorés, se détachant sur un fond d'émail. La douille (rapportée?) est décorée de palmettes et de rinceaux, réservés et dorés, sur fond d'émail bleu-gris.

Émaux: bleu, bleu-gris, bleu-turquoise, rouge, vert, et jaune.

Hauteur: 0^m,295.
Largeur: 0^m,125.

Cette crosse a été trouvée en 1868 dans un tombeau, à Nieuil-sur-l'Autise (Vendée).

Une crosse très analogue fait partie du trésor de Saint-Maurice d'Agaune; cf. Rupin, *L'œuvre de Limoges*, p. 47.

35.

CROSSE

Art limousin, seconde moitié du XIIIe siècle.

(PLANCHE XXV.)

Cuivre champlevé, doré et émaillé. — La volute est formée d'une tige cylindrique, décorée de rinceaux réservés sur fond d'émail, hérissée extérieurement de crochets, et terminée par un gros fleuron. Dans la volute l'orfèvre a figuré, en ronde-bosse, l'apparition du Christ à la Madeleine. Le Christ, debout, nu-tête, vêtu d'une robe et d'un manteau, tient de la main gauche une croix à longue hampe. La sainte, vêtue d'une robe serrée à la taille par une ceinture, est agenouillée devant le Christ, les mains jointes, entre deux arbres stylisés.

Le nœud, de forme aplatie, est décoré de dragons entrelacés. Sur la douille, couverte de rinceaux réservés sur fond d'émail bleu, sont rapportées deux figures en demi-relief, représentant l'Annonciation ; l'ange, vêtu d'une robe et d'un manteau, ailé, la main droite levée pour bénir, s'avance vers la Vierge debout devant lui, vêtue d'une robe et d'un manteau.

Émaux : bleu-gris et bleu-turquoise.

Hauteur : 0^{m},305.
Largeur : 0^{m},125.

Exposition Universelle de Paris, 1900; Petit Palais, n° 2575 du Catalogue.

Le sujet représenté dans la volute est assez rare dans l'orfèvrerie limousine; M. Rupin n'en a pas cité un seul exemple dans sa liste de crosses (*L'œuvre de Limoges*, p. 564).



36.

VIERGE ASSISE, FORMANT PYXIDE

Art limousin, seconde moitié du XIIIe siècle.

(PLANCHE XXVI.)

Cuivre repoussé et doré. — La Vierge, vêtue d'une robe et d'un manteau doublé de fourrure, est assise sur un banc décoré d'arcatures. Ses cheveux sont couverts d'un voile, sur lequel est posé une couronne fleuronnée, rehaussée de perles d'émail. De la main droite elle tient une pomme. Du bras gauche elle porte l'enfant Jésus, couronné, qui bénit de la main droite et de la main gauche tient le livre. Entre les genoux de la Vierge est ménagée une cavité servant de pyxide, que ferme un couvercle articulé à charnière, décoré de rinceaux gravés et surmonté d'une petite colombe.

Le tout est monté sur un pied de calice, de forme ronde.

Hauteur : 0^{m},345.

Ancienne collection Spitzer (n° 265 du catalogue de vente, 1893). — Exposition Universelle de Paris, 1900 ; Petit Palais, n° 2521 du Catalogue.

BIBL. — Rupin, *L'œuvre de Limoges,* p. 218, fig. 288. — *La collection Spitzer*; t. I, *Orfèvrerie religieuse,* n° 57, p. 116 et pl. XII.



37.

BAS-RELIEF D'APPLIQUE

Art limousin, seconde moitié du XIIIe siècle.

(PLANCHE XXVII.)

Cuivre repoussé et doré. — Ce bas-relief représente la Vierge et des apôtres, debout. Au premier plan à gauche, la Vierge, vêtue d'une robe et d'un manteau, la tête couverte d'un voile, lève à-demi les bras en signe d'étonnement (la main droite a été brisée). A sa gauche, deux apôtres, vêtus de robes et de manteaux, tenant chacun un livre; l'un d'eux seulement, saint Pierre, est désigné par un attribut spécial. Entre les têtes de la Vierge et de ces deux apôtres apparaissent les visages et le sommet des têtes de quatre autres apôtres; on aperçoit, sur le sol, les pieds nus de deux d'entre eux.

Les yeux sont indiqués par des perles d'émail.

Hauteur : 0m,270.
Largeur : 0m,177.

Ancienne collection Micheli (Paris).

Exposition Universelle de Paris, 1900; Petit Palais, n° 2524 du Catalogue.

Une grande plaque, de travail analogue, et représentant la Cène, est conservée au Musée de Cluny (n° 4994); cf. Rupin, *L'œuvre de Limoges*, p. 363, fig. 428.



38.

BAS-RELIEF D'APPLIQUE

Art limousin, seconde moitié du XIIIe siècle.

(Planche XXVIII.)

Cuivre repoussé et doré. — C'est un fragment d'une composition plus considérable qui représentait l'Annonciation aux bergers. Au premier plan à gauche, un berger debout, vêtu d'une robe et d'un manteau à capuchon ; il lève la tête, et fait du bras droit un geste d'étonnement ; de la main gauche il tient sa houlette. Derrière lui plusieurs moutons, au pied d'un arbre très stylisé, dont une chèvre broute le feuillage. Au haut de la plaque, à droite, un second berger, assis, tient un cor dans la main droite.

Les yeux des deux bergers sont indiqués par des perles d'émail noir.

Hauteur : 0^{m},138.
Largeur : 0^{m},079.

Ancienne collection de M. l'abbé Texier, à Limoges. — Exposition Universelle de Paris, 1900; Petit Palais, n° 2523 du Catalogue.

39.

MÉDAILLON D'APPLIQUE

Art limousin, seconde moitié du XIIIe siècle.

(PLANCHE XXVIII.)

Cuivre repoussé et doré. — Ce bas-relief est de forme circulaire, et découpé à jour. Au centre, le serpent d'airain est enroulé autour d'une croix plantée en terre. A droite deux personnages debout, dont un homme barbu (Moïse ?), qui semble montrer l'animal. A gauche quatre autres personnages le regardent également. Sur l'étroite bande qui entoure le médaillon se déroule une inscription en capitales gothiques : ENEVS·IN LIGNO : STAT SERPENS : VVLNERA SANAT : L'inscription se termine par deux lettres arabes stylisées.

Les yeux sont indiqués par des perles d'émail noir.

Diamètre : 0^m,078.

Ancienne collection Spitzer.

Pour l'histoire du serpent d'airain, cf. *Nombres,* chap. XXI, v. 8 et 9. — Les deux lettres arabes stylisées par lesquelles l'inscription se termine, apparaissent fréquemment dans la décoration des pièces limousines. Cf. J.-J. Marquet de Vasselot, *Les influences orientales,* dans l'*Histoire de l'art* publiée sous la direction de M. André Michel, t. I.

Ce médaillon doit avoir la même origine — (il provient sans doute d'un coffret) — que ceux du Musée de Cluny (nos 4537, 4538, 4539). Ces derniers ont presque exactement la même dimension et sont du même style ; de plus deux d'entre eux retracent aussi des scènes tirées du livre des *Nombres*. Cf. Rupin, *L'œuvre de Limoges*, p. 441, fig. 490 et 491.

L'hexamètre est emprunté à l'*Aurora* du chanoine victorin Pierre Riga (v. 504) :

Eneus in ligno stat serpens, vulnera sanat,
Cum percussus in hunc lumina fixa tenet :
Sic cruce suspensus sanat tua vulnera Christus
Si tua mens fidei lumine tangat eum.



[illegible]

[illegible]

40.

LE PATRIARCHE JUDA

Art limousin, XIVe siècle.

(PLANCHE XXIX.)

Cuivre repoussé et doré. Figure d'applique. — Le patriarche est debout, nu-tête, drapé dans un grand manteau. Ses cheveux bouclés forment deux grosses masses de chaque côté de sa tête ; il a la moustache rasée ; une longue barbiche lui descend sur la poitrine. De la main gauche il semble indiquer une figure qui lui faisait pendant ; de la main droite il tient une banderole sur laquelle on lit l'inscription suivante, qui se détache, en capitales gothiques réservées et dorées, sur fond d'émail rouge : ACCEDISTI · AD : P̄(*rae*)DAM : FILI : MEI : R.

Hauteur : $0^{m},28$.

Ancienne collection Micheli (Paris).

L'inscription est empruntée au chapitre de la Genèse (XLIX, 9) où Jacob mourant bénit ses fils ; il dit à Juda : « .... Catulus leonis Juda ; ad prædam fili mi ascendisti, requiescens accubuisti ut leo... »



41



44 45

41. [illegible] APPLIQUE — Art limousin, XIVe siècle.

44. CALICE. — Art allemand, XIIIe siècle.

45. COFFRET AUX SAINTES HUILES. — Art flamand, XVe siècle.

41

BAS-RELIEF D'APPLIQUE

Art limousin, XIVe siècle.

(PLANCHE XXX.)

Cuivre champlevé, doré et émaillé. — Ce bas-relief représente le *Couronnement de la Vierge*. Le Christ et la Vierge sont assis sur un trône à deux places, sans dossier. Le Christ, barbu, couronné, vêtu d'une robe et d'un manteau, étend la main droite au-dessus de la tête de sa mère, et tient de la main gauche le globe (?). La Vierge, couronnée, vêtue d'une robe et d'un manteau, se penche légèrement, les mains jointes, vers le Christ. Tous deux sont abrités par une double arcature trilobée (mutilée). Les deux figures, et le décor architectural qui les surmonte, en cuivre repoussé et doré, se détachent sur un fond émaillé. A la partie inférieure, ce fond est semé de fleurs de lis réservées, sur fond d'émail bleu ; à la partie supérieure il est décoré d'arcatures gothiques, émaillées de rouge et de bleu. Deux nimbes émaillés encadrent les têtes des deux personnages. Une moulure dorée entoure la plaque.

Émaux : bleu, rouge, vert et blanc.

Hauteur : $0^{m},149$.
Largeur : $0^{m},143$.

Cette plaque a été transformée en Baiser de paix, ce qui pourtant ne semble pas avoir été sa destination primitive.

42.

SIX ÉMAUX CLOISONNÉS SUR OR

Art français, XIVe siècle.

(PLANCHE XXVIII.)

Quatre d'entre eux sont de forme losangée, et deux hexagonaux. Ils offrent tous le même décor : des rinceaux, indiqués par de minces cloisons d'or, partent d'une rosace centrale, et se terminent par des fleurettes et des feuilles très stylisées, entre lesquelles sont semés quelques petits ronds, le tout émaillé. La rosace centrale, et les quatre ou six autres qui l'entourent, sont estampées en creux, et remplies d'un fondant incolore, qui a pris le ton de l'or dans lequel il est contenu. Une feuille d'or forme le fond.

Émaux : vert translucide, pour le fond ; bleu, blanc et rouge opaques.

Émaux losangés : hauteur : 0^m,029.
largeur : 0^m,026.

Émaux hexagonaux : hauteur : 0^m,025.
largeur : 0^m,021.

Ces petits objets, d'une fabrication très soignée, présentent un réel intérêt, à cause de leur grande rareté. Ils se rattachent, par leur technique, à ces « émaux à jour »

que M. Molinier a étudiés et dont il a signalé les principaux : l'agrafe de la collection de M. Piet-Lataudrie (XIVe siècle) ; les ornements de l'étole impériale du trésor de Vienne (XIVe siècle); la ceinture de la statue de sainte Foy, au trésor de Conques (XIV-XVe siècle) ; la couronne du buste de sainte Valérie à Chambon (XVe siècle). Ceux-ci paraissent surtout ressembler à ceux de Conques. Cf. E. Molinier, *L'émaillerie*, Paris 1891, in-12 ; p. 228-229, fig. — E. Molinier, *L'orfèvrerie religieuse et civile du* V^e *a la fin du* XVe *siècle* ; p. 221. — A. Bouillet et L. Servières, *Sainte Foy, vierge et martyre*, Rodez, 1900, in-8° ; p. 177.



43.

TRIPTYQUE-RELIQUAIRE

Art français, seconde moitié du XIIIe siècle.

(Planche XXXI.)

Il est formé de trois planches de bois, revêtues de feuilles de cuivre gravé et doré.

Une fois ouvert, l'intérieur présente une ornementation divisée en deux parties bien distinctes. Au bas, un décor architectural et géométrique, composé de six rangées d'ouvertures formées de fenêtres ogivales ou de rosaces, sous lesquelles on aperçoit des reliques, contenues dans des cavités ménagées dans l'épaisseur du bois ; les bandes unies qui séparent ces ouvertures portent des inscriptions gravées, en capitales gothiques, désignant les reliques. La partie supérieure est occupée par des figures ciselées, se détachant sur un fond quadrillé. Au centre, le Christ en croix ; il est étendu sur une croix formée de deux troncs d'arbres non équarris ; les deux pieds sont cloués l'un sur l'autre, et le sang qui en découle tombe dans un calice posé sur le sol. Au sommet de la croix, un titulus avec l'inscription INRI, en capitales gothiques ; de chaque côté, le soleil et la lune, et deux anges, vus à mi-corps, cachant leurs visages dans leurs mains. Aux côtés de la croix, la Vierge et saint Jean debout ; derrière eux, à genoux, les donateurs : le donateur, les mains jointes, est vêtu d'une armure complète de mailles (avec

ailette carrée sur l'épaule), par-dessus laquelle est passé un manteau sans manches, serré à la taille. Au-dessus de lui, suspendu à l'encadrement architectural de la composition, son écu, aujourd'hui vide (peut-être y avait-il là, à l'origine, un petit écu émaillé ou niellé, rapporté). Derrière la Vierge, la donatrice, les mains jointes, vêtue d'une robe et d'un long manteau. Au-dessus d'elle un écu, pareil à celui du chevalier. — Au volet droit, on voit Zacharie debout, barbu, nimbé, pieds nus, appuyant sa tête sur sa main gauche, et tenant de la main droite une canne à bec recourbé. Devant lui, la Visitation : sainte Anne et sainte Elisabeth debout s'embrassent, tandis qu'au-dessus d'elles la main bénissante du Seigneur sort d'un nuage. — Au volet gauche un saint, vêtu d'une robe et d'un manteau, nu-pieds, barbu et nimbé, assis de profil sur un banc à dossier, devant un pupitre supporté par une colonnette ; de la main droite il tient une plume, et de la main gauche un grattoir; au-dessus de lui, dans l'angle, apparaît la main du Seigneur, qui le bénit; (c'est sans doute saint Jean Chrysostome, étant donné la relique placée immédiatement au-dessous de lui, faisant pendant à celle de Zacharie).

Voici maintenant les légendes qui accompagnent les reliques :

PARTIE CENTRALE. — *Première ligne* : +DE : LE·TR̄E : V‖+NR̄ES SYRES : FV ĒSEVELIS. —+CEST · DE‖GORGAT‖AR. —+CĖ · DOV |MÔTE‖DE CALVAI‖RE. —+DE LE PIERE‖SORCOI LI : VR‖AIE CROIS |+FV TOVEE (De la terre où Notre Seigneur fut enseveli. — C'est du Golgotha. — C'est du mont du Calvaire. — De la pierre sur laquelle la vraie croix fut trouvée).

Deuxième ligne : +DE LE VOTE‖V DEX SE REPVST. —+DOV MONUM̃T‖NRE. DAME. —+DE LE PIRE‖QI EST SOR DEX· —+DE LE PIERE |DOV SPVCRE. (De la route où Dieu se reposa. — Du monument de Notre Dame. — De la pierre qui est sur Dieu (du couvercle du Sépulcre? — Voir la relique suivante). — De la pierre du sépulcre).

Troisième ligne : +DOV PERŌ(*n*)V‖DEX P(*r*)ESCHA. —+ DOV PERŌ(*n*)‖DE SVR V LI MAR|TIR F̄V DECOLĒ. — + DE LEPIR SO‖N V DEX FVT MI (?). — + DE LE TR̄E V NO‖STRE DAME LASA‖SON LAIT. (Du perron où Dieu prêcha. — Du perron sur lequel le martyr fut décapité. — De la prison où Dieu fut mis. — De la terre où Notre Dame laissa (?) de son lait).

Quatrième ligne : +DOV MONVM̄T‖SAINT ESTVENE. —+DEL PTE DOV‖MONUMT DEX. — +DE LE PIERE‖SOR COI DEX PLORA. —+DE LE PIERE V‖DEX

SAVLIT. (Du monument de saint Étienne. — De la porte (?) du monument de Dieu. — De la pierre sur laquelle Dieu pleura. — De la pierre où Dieu sauta).

Cinquième ligne : + DE LE CRESC‖HE V DEX FV MIS. — + DE LAVTEL SOR| COI S̄ IEHAN CH‖ANTA MESE. — + DE LE PIERE‖SOR COI NOST̄E |DAME TĀNSI. — + DE LE PIERE‖V DEX SIST DV [r] |AT IL P̄LA MA‖RIS (De la crèche où Dieu fut mis. — De l'autel sur lequel saint Jean chanta la messe. — De la pierre sur laquelle Notre Dame mourut [*transivit?*]. — De la pierre sur laquelle Dieu était assis quand il parla à la Samaritaine (?).

Sixième ligne : + DE LE PIERE V‖DEX SVA SANT. — + DE PORTES‖OIRES. — DE LE PIERE‖V DEX MONTA ES‖CIVS. — + DE LE PIERE|V DEX FIRT LE‖LE PARTENO‖TER. (De la pierre où Dieu sua le sang. — De la porte dorée. — De la pierre où Dieu monta aux cieux. — De la pierre où Dieu fit le Pater Noster).

Volet droit : + CEST DE ZAKARIE. — + CEST DE S̄ ELIZABETH. — + CEST DE S̄ OURSE. — + DOU MONUMT NOSTE|SAIGNOR. — + DE LE PIERE V NOSTE DA‖ME A GIUT DE DEX. — + DE LE CREGE V ENS DIEVS |FV MIS (C'est de Zacharie. — C'est de sainte Élisabeth. — C'est de sainte Ourse. — Du monument de Notre Seigneur. — De la pierre où Notre Dame accoucha [participe passé de *gésir?*] de Dieu. — De la crèche où un Dieu fut mis).

Volet gauche : + CEST DE S IEHAN B‖OUKENDOR. — + DE MŌTE CALVAIRE. — + DE LE PIERE SOR COI S̄‖IAKES OT LE TESTE COPEE. — + DE LE PIERE SOR COI S̄‖IORGES OT LE TESTE COPEE. — + DE LE PIERE SOR COI LI AR|BRES CRVT DŌT ON FIST LE VR‖AIE CROIS. — + DE LE COVLOVBE V DIEX FVT LOVIS. (C'est de saint Jean Bouche d'or. — Du mont du Calvaire. — De la pierre sur laquelle saint Jacques eut la tête coupée. — De la pierre sur laquelle saint Georges eut la tête coupée. — De la pierre sur laquelle poussa l'arbre dont on fit la vraie croix. — De la colonne à laquelle Dieu fut lié).

Le revers du triptyque est couvert de feuilles de cuivre doré sur lesquelles sont gravés, aux volets, des losanges chargés de fleurs de lis (France) et de tours (Castille), et au centre, des feuillages stylisés et des demi-fleurs de lis.

Hauteur : 0^{m},232.
Largeur (le triptyque ouvert) : 0^{m},261.

Anciennes collections Arondel, Bouvier (d'Amiens), puis Odiot (n° 61 du Catalogue de vente, 1889).

Exposition Universelle de Paris, 1900 ; Petit Palais, n° 1636 du Catalogue.

Bibl. — Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné du mobilier francais*, t. I (1858) p. 227-231. — A. Darcel, *La collection de M. Ernest Odiot; Gazette des Beaux-Arts*, 1889, t. II, p. 254. — E. Molinier, *Exposition rétrospective de l'art français au Trocadéro ; Gazette des Beaux-Arts*, 1889, t. II, p. 163. — E. Molinier et F. Marcou, *Exposition rétrospective de l'art français*, 1900 ; p. 75. — E. Molinier, *L'orfèvrerie religieuse et civile du* v[e] *à la fin du* xv[e] *siècle*, p. 208-209. — G. Migeon, *La collection de M. Martin Le Roy ; Les Arts*, novembre 1902 ; fig. p. 17.

M. Molinier a fait justice de l'hypothèse d'après laquelle le donateur serait Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis, et il a montré qu'on ne pouvait voir actuellement dans ce chevalier (les écus armoriés ayant disparu) qu'un seigneur anonyme du xiii[e] siècle. Mais on nous permettra de ne pas être de son avis en ce qui concerne le pays d'origine de ce monument.

M. Molinier croirait volontiers, à cause du style des figures, qui d'après lui « s'éloignent un peu de l'art français tel qu'il a été pratiqué en France au xiii[e] siècle », et à cause de la présence de tant de reliques orientales, que ce triptyque serait l'œuvre d'un artiste franc fixé en Orient.

Sans doute le style des personnages est d'une lourdeur et d'une gaucherie indéniables ; mais cela ne nous paraît point une raison suffisante pour supposer que le reliquaire n'a pas été exécuté en France. Car, d'une part, le travail de ciselure, assez particulier, fut très en faveur d'abord dans l'atelier de Hugo d'Oignies, puis à Limoges au milieu du xiii[e] siècle ; et, d'autre part, les légendes n'ont pu être rédigées que par un homme originaire de la Picardie ou du Nord de la France.

Un détail de l'armement du donateur aiderait à dater ce triptyque : d'après Quicherat (*Histoire du Costume*, p. 211) les ailettes n'apparaissent dans les monuments qu'après 1260.

Pour comprendre certaines des inscriptions de ce triptyque, gravées sans doute par un artiste peu lettré, il faut recourir aux *Guides* de Jérusalem rédigés au xiii[e] siècle pour les pèlerins ; l'on constatera plus d'une similitude entre ces textes et notre pièce d'orfèvrerie. Nous indiquerons seulement quelques-uns des rapprochements les plus curieux, d'après H. Michelant et G. Raynaud, *Itinéraires à Jérusalem et descriptions de la Terre Sainte, rédigés en français aux XI[e], XII[e] et XIII[e] siècles ; Genève, 1882, in 8° (publ. de la Société de l'Orient latin)*.

— Partie centrale, première ligne : *Gorgatar* signifie certainement Golgotha ; dans l'*Estat de la cité de Ihérusalem*, par Ernoul (composé vers 1231) on trouve Gorgatas, Golgatas, etc. (*Itinéraires*, p. 35).

— Partie centrale, deuxième ligne : *de le vote u dex se repust* = de la route où Dieu se reposa. On avait élevé une église dite *le repos* à l'endroit « où Jésus-Christ se reposa quand on le mena crucifier. » (*Itinéraires*, p. 49 et 161). Le mot *volte*, d'après Godefroy (Dictionnaire de l'ancienne langue française), signifie, soit *route*, *direction*, soit *salle voûtée*.

— Partie centrale, troisième ligne, *de le tre u nostre dame lasa son lait* = de la terre où Notre Dame laissa (?) de son lait. Il s'agit sans doute de la relique, si fréquente dans les phylactères et souvent étudiée, du lait de la Vierge.

— Partie centrale, quatrième ligne : *de le piere u dex saulit* = de la pierre où Dieu sauta. Le « saut nostre Seignor » est mentionné dans les *Pélerinaiges por aler en Iherusalem,* et dans *Les sains pélerinages que l'en doit requerre en la terre sainte,* comme se trouvant à une lieue de Nazareth (*Itinéraires,* p. 100 et 104). — C'est l'endroit où (d'après S. Luc, IV, 29) les habitants de Nazareth avaient conduit Jésus pour le précipiter du haut en bas de leur montagne.

— Partie centrale, cinquième ligne : *de le piere u dex sist durant il parla maris*; il paraît certain que cette phrase signifie : de la pierre sur laquelle Dieu était assis quand il parla à la Samaritaine. Tous les anciens Guides de Jérusalem mentionnent en effet l'endroit « où Dieus parla à la Samaritane » (Cf. *Les sains pélerinages...*; *Itinéraires,* p. 104[7] ; et aussi p. 171, 186, 197, 233).

— Partie centrale, sixième ligne : *Portes oires* est la Porte dorée de Jérusalem, appelée aussi *Portes oirez* et *Portes ores.* Le continuateur anonyme de Guillaume de Tyr explique qu'elle se trouvait près de l'abbaye du Temple (*Itinéraires,* p. 150-151).

— Partie centrale, sixième ligne : *de le piere u dex firt le parte noter*; c'est l'endroit où Dieu fit le Pater Noster ; il est mentionné souvent, et l'*Estat de la cité de Ihérusalem* explique qu'il se trouvait sur la route de Béthanie : « là fu ce que Dex fist le Pater Noster et l'ensegna à ses apôtres » (*Itinéraires,* p. 51 ; et passim).

— Volet gauche : *de le couloube u diex fut louis* signifie : de la colonne où Dieu fut lié, durant la Passion. Philippe Mousket, dans sa *Description des saints lieux* (écrite vers 1241), mentionne l'endroit

« U la coulonbe est et l'estace
U Ihesu Cris à simple face
Fu par mains et par piés loiiés,
Batus de verges... »

(*Itinéraires,* p. 115).

Notre confrère et ami M. Henri Stein a bien voulu nous donner, au sujet de ce triptyque, plusieurs indications très utiles, dont nous sommes heureux de le remercier.

44.

CALICE

Art allemand, XIIIe siècle.

(PLANCHE XXX.)

Argent doré. — La coupe, de forme hémisphérique, est unie ; elle est supportée par un pied décoré de feuillages et de fleurs de lis très saillants, exécutés au repoussé ; le nœud est orné, de même, de guirlandes et de côtes.

Autour du pied est gravée, en capitales gothiques, l'inscription : ++ SVICHERUS DEDIT.

Sur la tranche du pied ont été frappées à la pointe, à une date très ultérieure, les lettres HF.

Hauteur : 0^{m},150.
Diamètre du pied : 0^{m},129.

Ancienne collection Spitzer (n° 279 du catalogue de vente, 1893).

BIBL. — *La collection Spitzer,* t. I, *Orfèvrerie religieuse,* n° 72, p. 119, fig. — E. Molinier, *L'orfèvrerie religieuse et civile du* V^e *à la fin du* XVe *siècle* ; p. 158, et fig. p. 157.





45

CROIX

Art espagnol et art siennois; second quart du XIVe siècle.

(PLANCHES XXXII et XXXIII.)

Elle est formée d'une âme en bois recouverte de feuilles d'argent. Chacun des bras est terminé par un fleuron trilobé, que précède un quadrilobe ; à la jonction de la tige et des bras, une plaque carrée, plus large qu'eux. La face et le revers de la croix sont recouverts de feuilles d'argent repoussé et doré, ornées de rinceaux stylisés, et encadrées d'une bande perlée. Sur les deux faces de chaque fleuron (sauf un) est frappé en relief le poinçon suivant, en capitales gothiques : + BARCK. Les tranches sont également garnies de feuilles d'argent estampé et doré, décorées de losanges et de points.

Sur chacune des faces de la croix sont rapportées cinq plaques d'émail translucide sur argent, dont une carrée, au centre, et quatre quadrilobées, aux bras.

FACE. — *Plaque centrale.* Le Christ de majesté, vu de face, assis dans une gloire elliptique supportée par six anges ; il bénit de la main droite, et tient de la main gauche le globe surmonté de la croix.

Médaillons quadrilobés. — 1. (Sommet.) Les saintes femmes au tombeau ; trois femmes, portant des vases à parfums, s'approchent d'un sarcophage dont le couvercle est levé et sur l'angle duquel est assis un ange, tenant une banderole avec l'inscription : SVREX(*it*) ; terrain émaillé de vert et de jaune ; ciel bleu. — 2. (Bras droit.) Fragment d'une composition représentant la crucifixion ; saint Jean debout, les mains jointes ; autour de lui plusieurs soldats, armés de lances et de boucliers. — 3. (Bras gauche.) Autre fragment de la même composition : la Vierge, vue presque de face, s'évanouit entre les bras de deux femmes nimbées qui la soutiennent ; à gauche la partie inférieure du corps d'un guerrier, tenant un bouclier ; à droite, de même, la moitié d'un autre personnage. — 4. (Au bas.) Petit médaillon d'une forme différente et d'une date postérieure ; au centre, un saint debout, barbu et tenant un livre ; à sa gauche un homme barbu, appuyé sur son épée, semble lui indiquer un château fort qui occupe l'arrière-plan ; tout à fait à gauche, un autre personnage, vu à mi-corps. (Les médaillons 2 et 3 ont été intervertis.)

Revers. — *Plaque centrale* : le baiser de Judas. Au centre le Christ, vêtu d'une robe violette et d'un manteau bleu doublé de jaune, est embrassé par Judas ; autour d'eux sept hommes d'armes, portant des lances, des torches et des lanternes. A gauche saint Pierre tranche l'oreille de Malchus agenouillé devant lui. Fond de paysage.

Médaillons quadrilobés. — 1. (Sommet.) Saint Luc assis à une table, et écrivant ; devant lui le bœuf ailé, tenant une banderole avec l'inscription : S. LVC ; fond de paysage. — 2. (Bras droit.) Saint Mathieu, assis devant un pupitre, taillant sa plume ; à sa gauche un ange agenouillé tenant une banderole avec l'inscription : MATV ; fond de paysage. — 3. (Bras gauche.) Saint Marc, assis derrière un pupitre, et se préparant à écrire ; à sa droite le lion ailé tenant une banderole où on lit : MARC ; fond de paysage. — 4. (Au bas.) Saint Jean, vu de face, assis à un pupitre, et écrivant ; à sa droite l'aigle tenant une banderole avec l'inscription : IOAN ; fond de paysage.

Les plaques émaillées ont, par endroits, beaucoup souffert.

Émaux : bleu, jaune, violet, vert-foncé, vert-clair, et un rouge opaque.

Hauteur : 0m,533.
Largeur : 0m,400.

Bibl. — J.-J Marquet de Vasselot, *L'orfèvrerie et l'émaillerie au* xive *siècle*, dans l'*Histoire de l'art*, publiée sous la direction de M. André Michel, t. II.

Cette pièce se compose de deux parties bien distinctes : la croix, et les plaques émaillées.

Les émaux sont de fabrication siennoise ; ils se placent, par leur technique, au milieu de l'évolution que l'on constate dans les émaux toscans translucides du xive siècle : les draperies sont presque toutes émaillées, mais les nus demeurent réservés et niellés. On sait qu'un peu plus tard les nus eux-mêmes furent recouverts d'émail. A l'origine, jusque vers 1330, les personnages, réservés et niellés, se détachaient sur le fond qui était seul émaillé. — Un examen des deux plaques quadrilobées représentant la Vierge et saint Jean prouve que leur auteur les a copiées d'après une composition plus grande, dont il a servilement reproduit les détails, même inutiles, qui tenaient dans le champ de ses deux plaques.

La croix, au contraire, est de fabrication espagnole ; le poinçon qu'elle porte paraît bien, en effet, être celui de Barcelone (*Barchinona*, en latin), d'où elle provient, d'ailleurs.

Plusieurs croix analogues, portant le même poinçon, sont conservées dans diverses collections privées, à Londres et à Paris. L'une d'entre elles, appartenant à M. Octave Homberg, a les poinçons particulièrement bien frappés. — Il est intéressant de constater qu'à cette date les orfèvres de Barcelone étaient souvent tributaires, pour les émaux translucides, des ateliers toscans.

46.

BOITE AUX SAINTES HUILES

Art flamand(?), xve siècle.

(Planche XXX.)

Cuivre doré. — La boîte a la forme d'une tour et est de forme triangulaire. Le corps de la boîte est couvert de traits gravés, simulant des assises en maçonnerie; le couvercle, crénelé à la base, est garni, aux arêtes, de crochets de feuillages. A l'intérieur de la boîte, trois cavités destinées à recevoir les ampoules pour l'huile des catéchumènes, l'huile des infirmes, et le saint chrême.

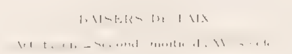
La boîte repose sur trois petits lions.

Hauteur : 0^m,152.
Largeur : 0^m,092.

Aucune pièce de cette forme ne figure parmi celles qu'ont publiées M. G. Helleputte et M. le chanoine Schnütgen, (*Matériaux pour servir à l'histoire des vases aux saintes huiles ; Revue de l'art chrétien,* 1884).



47 48



BAISERS DE PAIX

Art italien. — Seconde moitié du XVe siècle

47.

BAISER DE PAIX

Art italien, seconde moitié du xve siècle.

(Planche XXXIV.)

Il se compose de deux plaques de cuivre, couvertes d'émail peint, serties dans une monture architecturale en cuivre doré, décorée de pilastres à arabesques, et surmontée d'une crête ajourée (mutilée).

La plaque inférieure représente le Christ dans le tombeau, vu de face, à mi-corps, entre la Vierge et saint Jean; derrière lui se dresse la croix, accompagnée de deux anges tenant une longue draperie. Au titulus de la croix, l'inscription: INRI; sur le sarcophage: YHS et XPS.

La plaque du tympan, de forme demi-circulaire, représente Dieu le Père à mi-corps, bénissant et tenant le globe.

La poignée a disparu.

Fond bleu; dessin en or et en blanc; certains détails en brun-rouge.

Hauteur: $0^m,149$.
Largeur: $0^m,107$.

48.

BAISER DE PAIX

Art italien, seconde moitié du XVᵉ siècle.

(PLANCHE XXXIV.)

Il se compose d'une plaque principale, en cuivre, couverte d'émail peint, cintrée du haut, et encadrée de sept petites plaques, émaillées de même, dans une monture en bois doré.

Sur la plaque principale est peinte l'Assomption; au bas, neuf personnages, debout ou agenouillés, dans des attitudes qui témoignent de leur surprise et de leur admiration, regardent la Vierge que l'on aperçoit à mi-corps, dans le ciel, entourée d'anges et de nuages. Six des plaques qui encadrent cette composition sont décorées d'arabesques en or, sur fond bleu; sur celle du bas on lit, en lettres d'or: O · MATER · DEI · ORA · P [*ro*] · NOBIS.

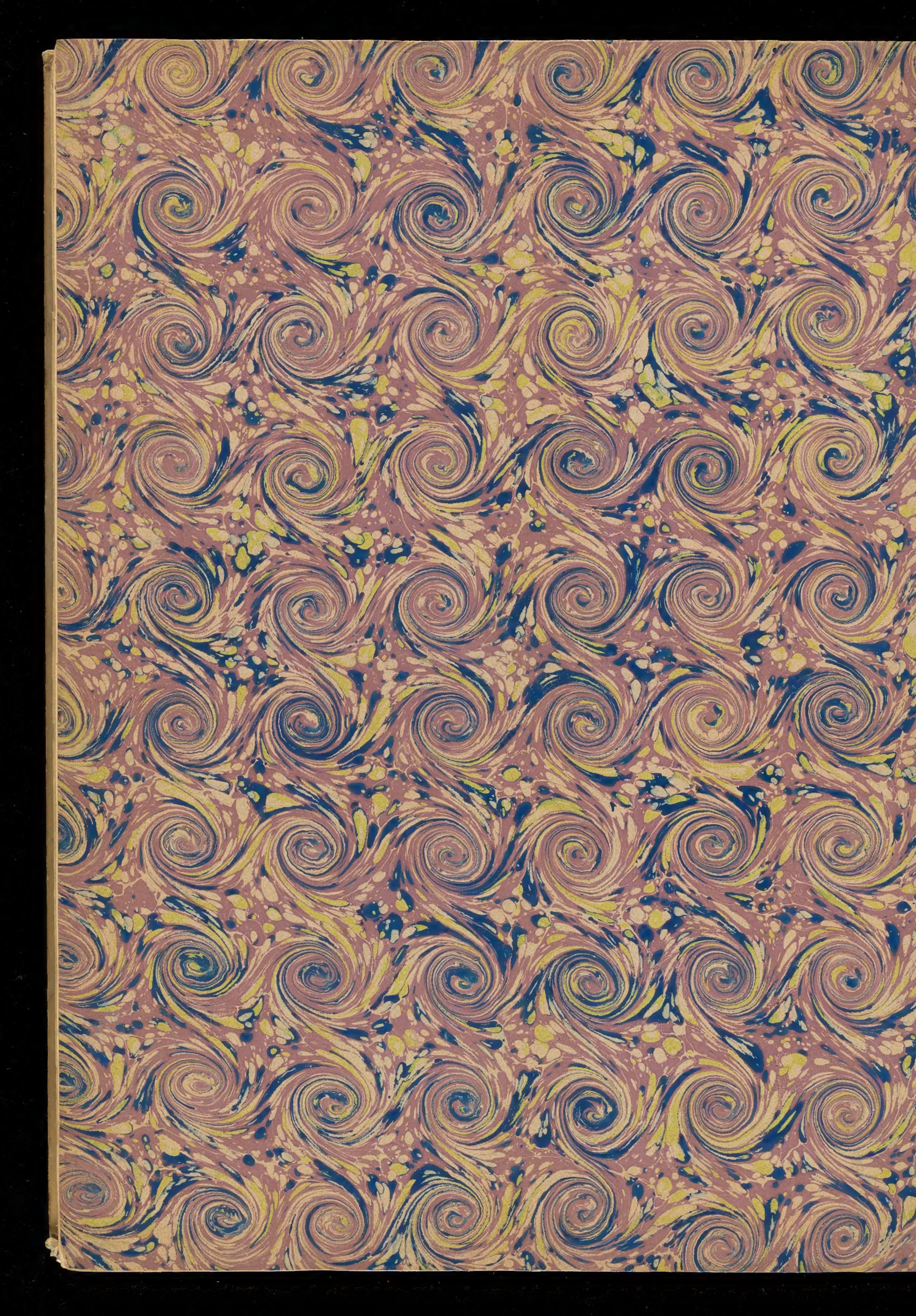
Fond bleu; dessin en or et en blanc; certains détails en rouge-brun.

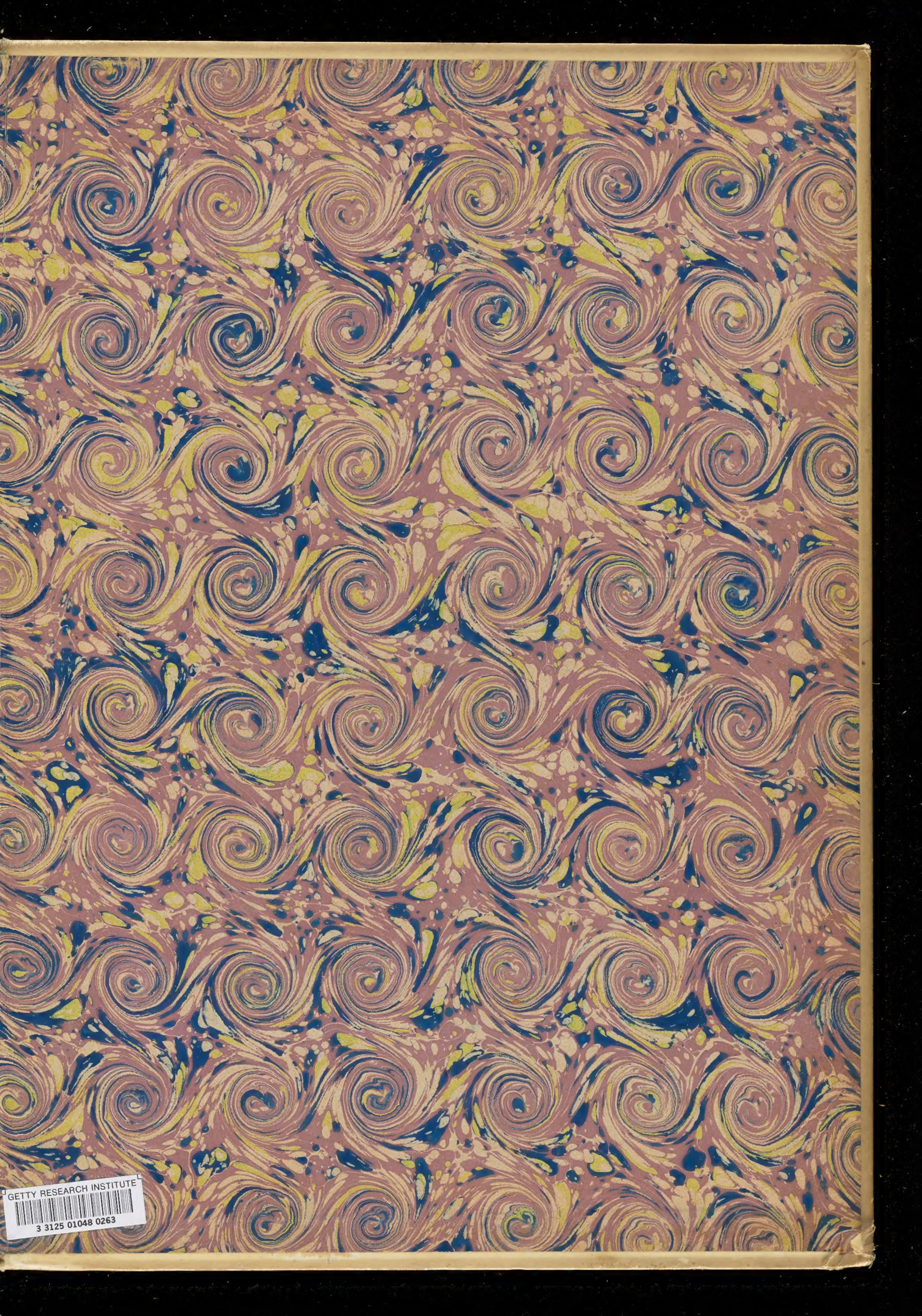
La poignée manque.

Hauteur: 0^{m},134.
Largeur: 0^{m},100.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES




GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01048 0263

